Nations Unies A/60/6 (Sect. 18)

Assemblée générale

Distr. générale
6 mai 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007*

Titre V
Coopération régionale pour le développement

Chapitre 18
Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique

[Programme 15 (Plan-programme biennal et des priorités pour la période 2006-2007)]**

Table des matières

		Page
	Vue d'ensemble	3
A.	Organes directeurs	9
B.	Direction exécutive et administration	10
C.	Programme de travail	15
	Sous-programme 1. Pauvreté et développement	16
	Sous-programme 2. Statistique	20
	Sous-programme 3. Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique	23
	Sous-programme 4. Commerce et investissement	27
	Sous-programme 5. Transport et tourisme	30
	Sous-programme 6. Environnement et développement durable	34
	Sous-programme 7. Technologies de l'information, de la communication et de l'espace	38

* Le budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément n° 6* aux *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session* (A/60/6/Add.1).

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 6* (A/59/6/Rev.1).

05-33555 (F) 010605 020605

Sous-programme 8. Développement social, y compris les problèmes sociaux persistants et les nouveaux problèmes sociaux 43

D. Appui au programme 47

Annexe

Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007 58

Vue d'ensemble

18.1 La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) est chargée de l'exécution du programme de travail correspondant au présent chapitre. C'est la Commission qui définit les grandes orientations du programme de travail, avec le concours de ses organes subsidiaires, à savoir les comités thématiques de la réduction de la pauvreté, de la gestion de la mondialisation et des problèmes sociaux émergents, et huit sous-comités sectoriels.

18.2 Les activités incombant à la CESAP relèvent du programme 15 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique) du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.

18.3 L'objectif d'ensemble du programme consiste à promouvoir le développement économique et social en Asie et dans le Pacifique, et en particulier de faire en sorte que les particuliers, les collectivités et les économies dans la région de l'Asie et du Pacifique aient davantage accès aux possibilités qui existent dans trois domaines thématiques clefs, tels qu'ils ont été définis par la Commission, à savoir la réduction de la pauvreté, la gestion de la mondialisation et le règlement des problèmes sociaux persistants et émergents.

18.4 Les objectifs convenus au niveau international, y compris ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire et les textes issus des grandes conférences internationales, constituent le cadre fondamental du programme, l'accent étant mis tout spécialement sur les objectifs 1, 3, 6, 7 et 8 énoncés dans la Déclaration du Millénaire en ce qui concerne le suivi des grandes conférences mondiales, y compris la Conférence internationale sur le financement du développement, le Sommet mondial pour le développement durable et le Sommet mondial sur la société de l'information.

18.5 « Relever les défis à l'époque de la mondialisation en renforçant la coopération régionale pour le développement » a été le principal thème retenu pour la soixantième session commémorative de la Commission à Shanghai. Les travaux de la Commission ont été conçus de manière à refléter la vision d'ensemble illustrée par la Déclaration de Shanghai, adoptée par la Commission dans sa résolution 60/1.

18.6 La CESAP tirera parti de l'avantage comparatif détenu par l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne le règlement des problèmes économiques et sociaux du fait qu'elle est habilitée à convoquer des réunions. La CESAP constitue le seul forum intergouvernemental régional d'ensemble en Asie et dans le Pacifique qui permette de traiter des questions interdépendantes de développement dans un cadre cohérent et intégré.

18.7 Les liens entre les activités normatives, analytiques et opérationnelles du programme, qui sont une caractéristique particulière des activités des commissions régionales, seront renforcés de manière à mieux assurer un appui aux membres et aux membres associés dans leurs efforts visant à renforcer leurs capacités nationales dans trois domaines clefs : a) formulation des politiques et programmes de développement économique et social; b) négociations efficaces dans le cadre de forums multilatéraux et régionaux; et c) examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et buts convenus au niveau international.

18.8 Eu égard à l'importance accordée par la Commission aux activités des quatre institutions régionales de la CESAP, qui sont les organes subsidiaires de la Commission, les produits de ces institutions ont été dûment pris en considération. Il s'agit des quatre institutions régionales ci-après : a) Centre Asie-Pacifique du génie et de la machine agricoles, dont le siège est à Beijing; b) Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie, dont le siège est à New Delhi; c) Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique, dont le siège est à Bogor (Indonésie); et d) Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, dont le siège est à Chiba (Japon).

18.9 Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 2003, un nouveau sous-programme sur le développement des pays et territoires insulaires du Pacifique a été créé en vue de répondre de façon plus cohérente aux besoins et aux circonstances propres aux 19 petits pays et territoires insulaires en développement dans le Pacifique, qui englobent un grand nombre des pays membres de la Commission. L'objectif global de ce sous-programme, qui sera exécuté par le Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique, dont le siège est à Suva, consiste à doter ces pays et territoires d'une capacité d'élaboration des politiques et de gestion, l'accent étant mis sur les trois domaines d'action thématiques de la Commission, tels qu'ils sont énoncés au paragraphe 18.3.

18.10 On mettra l'accent sur les besoins spéciaux des pays les moins avancés et des pays sans littoral ainsi que sur ceux dont l'économie est en transition, qui ont été intégrés à tous les sous-programmes afin de faire en sorte que la priorité soit accordée à ces groupes spéciaux de pays lors de l'exécution du programme de travail, tout spécialement en vue d'appuyer la réalisation de l'objectif de développement de la Déclaration du Millénaire consistant à réduire de moitié la pauvreté extrême d'ici à l'an 2015.

18.11 Considérant que l'égalité des sexes est une condition indispensable au progrès des sociétés des pays d'Asie et du Pacifique, la CESAP a intégré une perspective soucieuse d'équité dans tous ses programmes pertinents. On continuera d'accorder la priorité au processus d'évaluation des incidences pour les femmes et les hommes de toutes les mesures envisagées, y compris dans les domaines de la législation, des politiques et des programmes.

18.12 La Commission exécute ses activités en coopération avec d'autres départements et bureaux du Secrétariat, diverses entités du système des Nations Unies et des entités externes au système des Nations Unies, y compris la Banque asiatique de développement, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Organisation de coopération économique, le Secrétariat de la Communauté du Pacifique, le Conseil des organisations régionales du Pacifique, l'Union asiatique de compensation, l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale, la Commission du Mékong, le Comité des typhons de la CESAP/Organisation météorologique mondiale, le Groupe intergouvernemental des cyclones tropicaux, des organisations non gouvernementales et des établissements universitaires, ainsi que le secteur privé. Ces activités de collaboration et de coopération comportent la planification conjointe de programmes et l'élaboration d'études et de rapports, la participation à des réunions, la mise en réseau des connaissances et le partage des compétences spécialisées.

18.13 Les réalisations escomptées et les indicateurs de succès de la Commission pour l'exercice biennal 2006-2007 sont décrits en détail, ainsi qu'une estimation des ressources correspondantes, pour chaque domaine du programme de travail, ainsi qu'à la rubrique Direction exécutive et administration. La récapitulation d'ensemble de ces réalisations escomptées et de ces indicateurs de succès figure dans le tableau 18.1.

Tableau 18.1

Récapitulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès, par composante

Composante	*Nombre de réalisations escomptées*	*Nombre d'indicateurs de succès*
Direction exécutive et administration	5	8
Programme de travail		
1. Pauvreté et développement	3	3
2. Statistique	2	2

Composante	*Nombre de réalisations escomptées*	*Nombre d'indicateurs de succès*
3. Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique	2	2
4. Commerce et investissements	2	3
5. Transport et tourisme	2	4
6. Environnement et développement durable	2	3
7. Technologies de l'information, de la communication et de l'espace	2	2
8. Développement social, y compris les problèmes sociaux persistants et les nouveaux problèmes sociaux	2	2
Total	**22**	**29**

18.14 Afin de permettre à la CESAP de veiller à ce que son programme de travail soit pleinement conforme aux priorités de ses membres et qu'il soit par ailleurs rentable et efficace, il a été procédé à un examen interne rigoureux des activités existantes et prévues. À travers cet examen, qui a été complété par un processus d'examen approfondi au niveau intergouvernemental effectué par le Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission, huit sous-comités délibérants et un nombre important de produits d'utilité marginale ont été éliminés et remplacés par des nouveaux produits qui sont mieux adaptés aux besoins naissants des pays membres de la CESAP.

18.15 Un examen rigoureux de l'apport supplémentaire apporté par les publications aux réalisations escomptées de chaque sous-programme relevant du programme de travail a été entrepris. Cet examen a permis la programmation des publications périodiques et isolées figurant ci-après et dont le détail est donné dans les informations concernant les produits de chaque sous-programme.

Tableau 18.2

Répartition des publications

Publications	*2002-2003 Nombre effectif*	*2004-2005 Nombre estimatif*	*2006-2007 Nombre estimatif*
Publications en série	116	79	89
Publications isolées	60	38	17
Total	**176**	**117**	**106**

18.16 Le montant total des ressources nécessaires pour l'exercice biennal 2006-2007 au titre de ce chapitre s'élève à 65 375 200 dollars avant actualisation des coûts, ce qui représente une augmentation de 308 100 dollars (0,5 %). L'augmentation que fait apparaître le tableau 18.4 peut être résumée comme suit :

a) La diminution de 5 800 dollars au titre des organes directeurs est imputable à la diminution des ressources nécessaires au titre des voyages du personnel chargé d'assurer le service des conférences et au titre des fournitures non réutilisables pour les conférences;

b) L'augmentation de 84 500 dollars enregistrée à la rubrique Direction exécutive et administration en ce qui concerne les postes résulte de la résolution 59/4 de la Commission sur la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, par laquelle le Secrétaire exécutif a été prié de veiller à ce que les priorités et engagements définis dans le Programme d'action soient intégrés au programme de travail de chaque sous-programme. En outre, à la suite d'un examen des besoins d'ensemble

en matière de gestion des programmes du secrétariat, on a regroupé les fonctions de planification des programmes au sein de la Division de la gestion du programme à la rubrique relative à l'appui aux programmes. Il a fallu pour ce faire procéder au redéploiement interne d'un poste P-3 et de deux postes d'agent local affectés à l'appui aux programmes, et au redéploiement externe d'un poste P-4 au titre de l'appui aux programmes;

c) L'augmentation nette des dépenses de 930 500 dollars que fait apparaître le programme de travail correspondrait au renforcement des liens entre les activités normatives, analytiques et opérationnelles du programme ainsi qu'à la fourniture d'un appui aux institutions régionales de la CESAP et permettrait d'aligner les activités de ces institutions sur les priorités thématiques définies par la Commission à sa soixantième session. On demande donc la création d'un poste P-5 dans chacun des domaines ci-après : i) réduction de la pauvreté en privilégiant le développement des cultures secondaires au titre du sous-programme 1; ii) recherche agronomique et outillage agricole en vue de promouvoir le commerce et les investissements au titre du sous-programme 4; et iii) transfert de technologie et promotion de systèmes novateurs au titre du sous-programme 7. En outre, afin de renforcer le nouveau sous-programme 3 relatif au développement des pays et territoires insulaires du Pacifique, conformément à la résolution 60/6 de la Commission sur la restructuration du Centre des activités opérationnelles de la CESAP et à la résolution 60/7 sur la gestion des villes du Pacifique, on demande la création d'un poste P-4 et le redéploiement interne d'un poste d'agent local actuellement affecté à l'appui aux programmes. En outre, dans la lignée des activités régionales visant à donner suite aux recommandations du Sommet mondial sur la société de l'information, on demande que le sous-programme 7 soit renforcé par la création d'un poste P-2 en échange de la suppression d'un poste d'agent local. L'augmentation nette susmentionnée tient également compte de l'impact différé de la création de quatre postes P-2 durant l'exercice biennal 2004-2005. En résumé, le renforcement du programme de travail entraînerait des dépenses supplémentaires de 938 800 dollars au titre des postes, ce montant étant en partie compensé par une diminution de 8 300 dollars aux autres rubriques, en particulier au titre des consultants;

d) Sous la rubrique Appui aux programmes, la diminution nette de 701 100 dollars est imputable à une diminution de 1 071 500 dollars au titre des postes, en partie compensée par une augmentation de 370 400 dollars en ce qui concerne les autres dépenses. La CESAP demande la suppression de 15 postes d'agent local, dont 14 relèvent de l'appui aux programmes, par suite de l'amélioration du rapport coût-efficacité grâce à l'utilisation de services contractuels, en particulier dans les domaines des technologies de l'information et de la gestion des installations, et aussi grâce à un surcroît de productivité tenant au renforcement de l'automatisation des processus ainsi qu'aux investissements effectués dans les technologies de l'information. En outre, la CESAP demande le redéploiement externe de quatre postes (1 poste P-3 et 2 postes d'agent local au profit de la rubrique Direction exécutive et administration et 1 poste d'agent local au profit du sous-programme 3), cette opération étant compensée par le redéploiement interne d'un poste P-4 actuellement affecté à la rubrique Direction exécutive et administration. L'augmentation des ressources aux rubriques autres que les postes est nécessaire essentiellement pour assurer la continuité des fonctions dans les domaines où des postes d'agent local ont été supprimés, les activités correspondantes pouvant être exécutées plus efficacement en faisant appel à des services contractuels, ainsi que pour couvrir les frais de fonctionnement supplémentaires et les dépenses d'investissement effectuées dans les technologies de l'information.

18.17 Pendant l'exercice biennal 2006-2007, les fonds extrabudgétaires d'un montant estimatif de 26 080 900 dollars seront utilisés pour compléter les ressources provenant du budget ordinaire afin d'exécuter les activités prescrites ainsi que les activités de coopération technique telles que la

fourniture de services consultatifs techniques, les stages de formation, les ateliers, les séminaires et les projets opérationnels, qui font partie des contributions aux activités analytiques de la Commission et qui permettent d'appuyer les gouvernements, sur leur demande, dans la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire et dans la mise en œuvre des activités liées aux résultats des grandes conférences mondiales et autres mandats mondiaux et régionaux d'importance majeure, ainsi que pour donner suite aux nouveaux mandats définis pour faire face à l'impact du tsunami qui a récemment frappé les pays d'Asie du Sud-Est et de l'océan Indien. Les fonds extrabudgétaires sont essentiels pour la concrétisation des réalisations escomptées au titre du programme de travail. L'augmentation prévue est proposée principalement pour financer les activités supplémentaires liées à la mise en place de systèmes d'alerte rapide aux risques multiples provoqués par les tsunamis et autres catastrophes naturelles dans la région et est liée à la reconnaissance accrue par les donateurs de l'utilité des activités de coopération technique de la Commission en vue d'aider ses membres à se doter de capacités dans les domaines économique et social, en particulier grâce à la coopération régionale.

18.18 Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, les ressources devant être affectées aux activités de suivi et d'évaluation, qui revêtent une importance cruciale pour assurer la haute qualité des services fournis aux pays membres de la CESAP, s'élèveraient à 825 700 dollars (sous-programmes 1 à 8 et appui aux programmes), dont 450 200 dollars sont imputés sur le budget ordinaire (380 700 dollars pour les postes et 69 500 dollars à d'autres objets de dépense) et 375 500 dollars proviennent de fonds extrabudgétaires.

18.19 La répartition estimative des ressources en pourcentage du programme pendant l'exercice biennal 2006-2007 est indiquée dans le tableau 18.3.

18.20 La répartition des ressources est récapitulée dans les tableaux 18.4 et 18.5.

Tableau 18.3

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

Composante	*Budget ordinaire*	*Fonds extrabudgétaires*
A. Organes directeurs	1,3	–
B. Direction exécutive et administration	6,1	0,1
C. Programme de travail		
1. Pauvreté et développement	9,1	9,7
2. Statistique	4,5	18,1
3. Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique	2,0	1,5
4. Commerce et investissements	6,7	10,0
5. Transport et tourisme	7,2	4,6
6. Environnement et développement durable	7,4	23,6
7. Technologies de l'information, de la communication et de l'espace	5,6	11,9
8. Développement social, y compris les problèmes sociaux persistants et les nouveaux problèmes sociaux	8,0	11,1
Total partiel (C)	**50,5**	**90,5**
D. Appui aux programmes	42,1	9,4
Total	**100,0**	**100,0**

Tableau 18.4

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	*2002-2003 Dépenses effectives*	*2004-2005 Crédits ouverts*	*Augmentation*		*Total avant actualisation des coûts*	*Actualisation des coûts*	*2006-2007 Montant estimatif*
			Montant	*Pourcentage*			
A. Organes directeurs	602,1	861,3	(5,8)	(0,7)	855,5	38,0	893,5
B. Direction exécutive et administration	3 146,7	3 917,7	84,5	2,2	4 002,2	238,3	4 240,5
C. Programme de travail	29 112,4	32 060,4	930,5	2,9	32 990,9	1 974,7	34 965,6
D. Appui aux programmes	25 751,5	28 227,7	(701,1)	(2,5)	27 526,6	1 607,4	29 134,0
Total (1)	**58 612,6**	**65 067,1**	**308,1**	**0,5**	**65 375,2**	**3 858,4**	**69 233,6**

2) *Fonds extrabudgétaires*

	2002-2003 Dépenses effectives	*2004-2005 Montant estimatif*	*2006-2007 Montant estimatif*
Total (2)	**21 095,9**	**21 535,4**	**26 080,9**
Total [(1) + (2)]	**79 708,5**	**86 602,5**	**95 314,5**

Tableau 18.5

Postes nécessaires

Catégorie	*Postes permanents inscrits au budget ordinaire*		*Postes temporaires*				*Total*	
			Budget ordinaire		*Fonds extrabudgétaires*			
	2004-2005	*2006-2007*	*2004-2005*	*2006-2007*	*2004-2005*	*2006-2007*	*2004-2005*	*2006-2007*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	11	11	–	–	5	4	16	15
P-5	29	32	–	–	15	15	44	47
P-4/3	102	103	–	–	9	9	111	112
P-2/1	34	35	–	–	1	–	35	35
Total partiel	**178**	**183**	**–**	**–**	**30**	**28**	**208**	**211**
Autres catégories								
Agents locaux	261	246	–	–	77	51	338	297
Total partiel	**261**	**246**	**–**	**–**	**77**	**51**	**338**	**297**
Total	**439**	**429**	**–**	**–**	**107**	**79**	**546**	**508**

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 855 500 dollars

18.21 La Commission, qui comptait 53 membres et neuf pays et territoires membres associés en 2004, assura la direction de l'ensemble des travaux de son secrétariat et rend compte au Conseil économique et social. Elle tient des sessions annuelles ordinaires, dont chacune est constituée d'un segment hauts responsables suivi d'un segment ministériel. Une réunion informelle des chefs de délégation peut être organisée durant les segments ministériels de chaque session de la Commission, pour laquelle l'interprétation simultanée est assurée.

18.22 À sa cinquante-huitième session, en mai 2002, la Commission a adopté la résolution 58/1 sur la restructuration de son appareil de conférence. En conséquence, l'appareil intergouvernemental subsidiaire de la Commission est désormais constitué de trois comités thématiques et de leur huit sous-comités respectifs, à savoir le Comité de la réduction de la pauvreté (qui comprend le Sous-Comité des pratiques de réduction de la pauvreté et le Sous-Comité de statistique); le Comité de la gestion de la mondialisation (qui comprend le Sous-Comité du commerce international et des investissements, le Sous-Comité pour l'infrastructure et la facilitation des transports et le tourisme, le Sous-Comité de l'environnement et du développement durable et le Sous-Comité des technologies de l'information, de la communication et de l'espace) et le Comité des problèmes sociaux émergents (qui comprend le Sous-Comité des catégories socialement vulnérables et le Sous-Comité de la santé et du développement); et de deux organes spéciaux, à savoir l'Organe spécial des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral et l'Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique. La durée totale des sessions des organes délibérants représente 51 jours de séance par exercice biennal (pour la Commission annuelle, trois comités, huit sous-comités et deux organes spéciaux). Sous réserve de l'approbation de la Commission, il peut être organisé au cours de l'exercice biennal des conférences et des réunions ministérielles ad hoc. Outre les organes subsidiaires de la Commission, le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par la Commission (CCRP) se réunit une fois par mois pour conseiller et assister le Secrétaire exécutif dans l'exercice de ses fonctions, et assurer la liaison entre la Commission et le Secrétariat. Les réunions de la Commission, de ses comités et des organes spéciaux se tiennent normalement au Centre de conférence des Nations Unies à Bangkok. Si elles se tiennent dans une autre ville, sur l'invitation d'un gouvernement membre, toutes les dépenses supplémentaires sont prises en charge par le pays hôte.

18.23 Conformément à la résolution 58/1, un examen à mi-parcours du fonctionnement de son appareil de conférence a été entrepris durant la soixante et unième session de la Commission, en avril 2005. À sa soixante-troisième session en 2007, la Commission entreprendra un examen approfondi de son appareil de conférence, y compris en ce qui concerne les priorités thématiques et l'appareil subsidiaire, dans le cadre de ses efforts continus pour assurer la pertinence du programme.

Tableau 18.6

Ressources nécessaires

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*2004-2005*	*2006-2007*
Postes	–	–	–	–
Autres objets de dépense	861,3	855,5	–	–
Total	**861,3**	**855,5**	**–**	**–**

18.24 Le montant demandé de 855 500 dollars, qui représente une diminution de 5 800 dollars, correspond aux dépenses afférentes aux réunions de la Commission, des comités et d'autres organes intergouvernementaux. Il doit permettre de couvrir le coût du personnel temporaire pour les réunions, des consultants et experts, des voyages et du personnel supplémentaire chargé d'assurer le service des conférences et d'un fonctionnaire du Bureau des commissions régionales à New York qui doit assister à chacune des sessions annuelles de la Commission, les services d'édition à assurer durant les périodes de pointe, les travaux d'impression à l'extérieur, les fournitures et accessoires, les dépenses de représentation, etc. La diminution de 5 800 dollars tient à la réduction des frais de voyage du personnel (3 800 dollars) et du coût des fournitures et accessoires (2 000 dollars) sur la base de la structure des dépenses.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 002 200 dollars

18.25 La rubrique Direction exécutive et administration recouvre le Bureau du Secrétaire exécutif, le Groupe de coordination pour les pays les moins avancés et le Groupe des services d'information.

18.26 Le Bureau du Secrétaire exécutif assure la direction, la supervision et l'administration d'ensemble du secrétariat de la Commission et veille à ce que cette dernière joue un rôle de premier plan dans le développement économique et social de la région et apporte des solutions régionales aux problèmes de portée mondiale. Les fonctions de base du Groupe des services d'information consistent à diffuser des informations sur l'activité de l'Organisation des Nations Unies et de la CESAP dans toute la région et à fournir des services d'information aux divisions de la Commission.

18.27 Le Groupe de coordination pour les pays les moins avancés a pour tâche de répondre aux besoins et aux préoccupations propres aux pays les moins avancés, aux pays sans littoral et aux petits États insulaires en développement et de mobiliser et coordonner les efforts du secrétariat en faveur de ces pays.

Tableau 18.7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer l'exécution intégrale des décisions des organes délibérants et la compatibilité avec les politiques et procédures de l'ONU s'agissant de la gestion du programme de travail et du personnel et des ressources financières de la CESAP

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Le programme de travail est géré et appuyé efficacement par le personnel et les ressources nécessaires	a) i) Réalisation des produits et prestations des services dans les délais fixés *Mesure des résultats* : 2002-2003 : 89 % des produits sont réalisés dans les délais fixés 2004-2005 (estimation) : 95 % des produits sont réalisés dans les délais fixés 2006-2007 (objectif) : 99 % des produits sont réalisés dans les délais fixés

	ii) Recrutement et affectation du personnel dans les délais fixés *Mesure des résultats* : 2002-2003 : un poste demeure vacant pendant 357 jours en moyenne 2004-2005 (estimation) : un poste demeure vacant pendant 334 jours en moyenne 2006-2007 (objectif) : un poste demeure vacant pendant 260 jours en moyenne iii) Utilisation intégrale et effective des ressources *Mesure des résultats* : 2002-2003 : 99 % des dépenses par rapport aux déboursements autorisés (au titre des crédits révisés ouverts au budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires approuvés pour l'exercice biennal) 2004-2005 (estimation) : 99 % des dépenses par rapport aux déboursements autorisés (au titre des crédits révisés ouverts au budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires approuvés pour l'exercice biennal) 2006-2007 (objectif) : 100 % des dépenses par rapport aux déboursements autorisés (au titre des crédits révisés ouverts au budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires approuvés pour l'exercice biennal)
b) Identification des questions nouvelles à porter à l'attention des pays membres	b) Augmentation du nombre de recommandations faites par les organes intergouvernementaux au sujet des questions nouvelles qui ont été portées à leur attention par la CESAP *Mesure des résultats* : 2002-2003 : 9 recommandations 2004-2005 (estimation) : 12 recommandations 2006-2007 (objectif) : 14 recommandations
c) Amélioration de la pertinence des politiques pour la gestion des activités économiques et sociales de la CESAP	c) Augmentation du pourcentage de projets ou d'activités de formation de groupe organisées avec d'autres entités du système des Nations Unies *Mesure des résultats* : 2002-2003 : 10 % 2004-2005 (estimation) : 15 % 2006-2007 (objectif) : 20 %

d) Réalisation de progrès par les pays les moins avancés sur la voie de leur radiation de la liste des PMA grâce à la mobilisation des efforts régionaux pour traiter les problèmes des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral et insulaires dans le contexte des mandats mondiaux	d) Augmentation du nombre de décisions, recommandations ou résolutions de fond émanant d'organes intergouvernementaux ou délibérants qui portent sur les problèmes particuliers des groupes prioritaires de pays *Mesure des résultats* : 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : à déterminer à la fin de 2005 2006-2007 (objectif) : 10 % d'augmentation par rapport à 2004-2005
e) Mobilisation et promotion de l'information sur le rôle de la CESAP en Asie et dans le Pacifique	e) i) Augmentation de la couverture par les médias des activités de la CESAP *Mesure des résultats* : 2002-2003 : 1 300 articles parus dans les médias sur les activités de la CESAP 2004-2005 (estimation) : 1 320 articles parus dans les médias sur les activités de la CESAP 2006-2007 (objectif) : 1 400 articles parus dans les médias sur les activités de la CESAP ii) Utilisation accrue des informations fournies par la CESAP *Mesure des résultats* : 2002-2003 : 500 000 pages visitées sur le site Web du Groupe des services d'information 2004-2005 (estimation) : 1,5 million de pages visitées sur le site Web du Groupe des services d'information 2006-2007 (objectif) : 1,7 million de pages visitées sur le site Web du Groupe des services d'information

Facteurs externes

18.28 La composante devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties prenantes s'acquittent de leurs responsabilités et obligations; et b) les institutions nationales sont disposées à fournir les informations pertinentes.

Produits

18.29 Les produits de l'exercice biennal 2006-2007 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) :

a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions de la Commission (28);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport annuel de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (2); rapport sur la gestion, la planification et l'exécution des programmes (2);

ii) Organe spécial pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (4);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport de l'Organe spécial pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral (1);

iii) Groupes spéciaux d'experts : une réunion d'un groupe d'experts chargé de formuler des recommandations sur les questions liées au Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 et au Programme d'action d'Almalty : Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit;

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

i) Publications en série : examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (1);

ii) Expositions, visites guidées, conférences : programmes pour les visiteurs, réunions d'information/conférences sur les activités de l'ONU et de la CESAP; expositions;

iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochures, plaquettes, fiches d'information, planches murales, pochettes de presse, affiches et autres documents de promotion sur les questions prioritaires pour la CESAP et l'Organisation des Nations Unies à des fins diverses; bulletin d'information UN FOCUS;

iv) Communiqués de presse, conférences de presse : organisation de conférences de presse, réunions de presse et entrevues de presse; communiqués de presse diffusés à l'intention du Département de l'information du Secrétariat de l'ONU, du Cabinet du Secrétaire général et d'autres bureaux des Nations Unies et des institutions spécialisées; communiqués de presse sur le travail et les activités de la CESAP;

v) Manifestations spéciales : Journée internationale de la paix (2); Journée des Nations Unies (2);

vi) Ressources audiovisuelles : production de matériel audiovisuel et de supports éducatifs sur la CESAP; page Web du Service d'information des Nations Unies (<http://www.unescap.org/unis/index/asp>) (mise à jour trimestrielle); page Web de la CESAP consacrée aux pays les moins avancés, aux pays sans littoral et aux pays insulaires en développement (<http://www.unescap.org/LDC&poverty/Ldcpovertypage.htm>) (mise à jour trimestrielle); bulletin d'information sous forme électronique (mise à jour mensuelle).

Tableau 18.8

Ressources nécessaires

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	3 566,7	3 651,2	22	24
Autres objets de dépense	351,0	351,0	–	–
Total partiel	**3 917,7**	**4 002,2**	**22**	**24**
Fonds extrabudgétaires	157,2	11,6	4	–
Total	**4 074,9**	**4 013,8**	**26**	**24**

18.30 Le montant de 4 002 200 dollars se décompose comme suit : a) 3 651 200 dollars pour le financement de 24 postes : 12 postes relevant du Bureau du Secrétaire exécutif (5 postes d'administrateur et 7 postes d'agent des services généraux) (1 926 600 dollars), 7 postes relevant du Service d'information des Nations Unies (3 postes d'administrateur et 4 postes d'agent des services généraux) (886 800 dollars) et 5 postes relevant du Groupe de coordination pour les pays les moins avancés (837 800 dollars). L'augmentation de 84 500 dollars enregistrée au titre des postes correspond aux éléments suivants : i) le redéploiement interne de trois postes (1 poste P-3 et 2 postes d'agent local) au titre de l'appui aux programmes afin de renforcer les activités du Groupe de coordination pour les pays les moins avancés dans des domaines tels que l'intégration des préoccupations des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral dans les activités de tous les sous-programmes et le service de l'Organe spécial pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, et pour accroître les moyens dont est doté le Bureau du Secrétaire exécutif afin d'assurer le service des organes délibérants de la Commission; ii) le redéploiement externe d'un poste P-4 au profit de l'appui aux programmes afin de renforcer la gestion des programmes; et b) un montant de 351 000 dollars, inchangé, au titre des rubriques autres que les postes y compris i) les consultants (24 800 dollars) afin de faire appel à des connaissances spécialisées non disponibles au Secrétariat en vue de l'élaboration d'études et d'activités de consultants dans le domaine de l'information, comme la production de films audiovisuels; ii) réunions de groupes d'experts (7 500 dollars); iii) voyages du personnel (277 000 dollars); iv) services contractuels (32 600 dollars); v) fournitures d'information, ouvrages, périodiques et abonnements pour la Bibliothèque (6 900 dollars); et vi) organisation de manifestations d'information à des fins promotionnelles (2 000 dollars).

18.31 Les fonds extrabudgétaires, d'un montant total de 11 600 dollars, permettent également au Bureau du Groupe de coordination pour les pays les moins avancés d'appuyer la réalisation des objectifs de développement pour l'Asie et le Pacifique énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

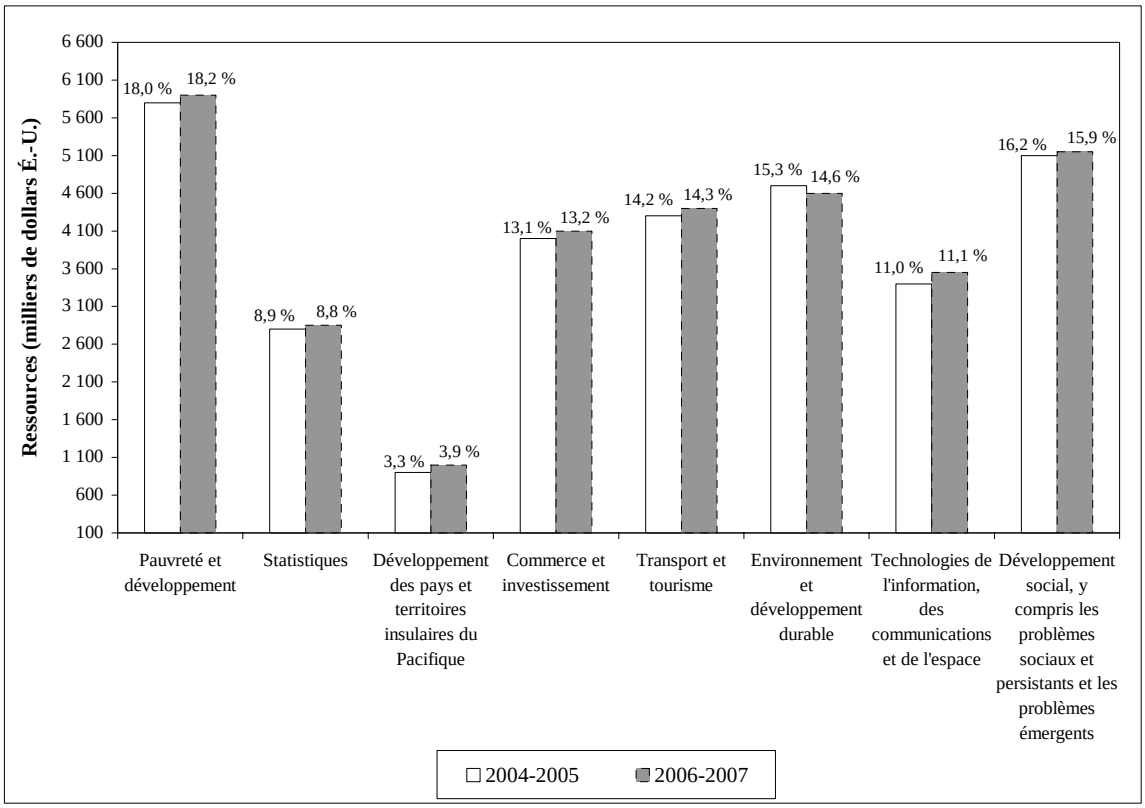
C. Programme de travail

Tableau 18.9

Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	*Ressources (en milliers de dollars É.-U.)*		*Postes*	
	2004-2005	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
1. Pauvreté et développement	5 777,9	5 991,9	36	37
2. Statistiques	2 842,7	2 917,3	21	21
3. Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique	1 075,2	1 277,7	5	7
4. Commerce et investissements	4 209,1	4 358,1	26	27
5. Transport et tourisme	4 540,2	4 709,1	27	28
6. Environnement et développement durable	4 905,9	4 806,7	31	30
7. Technologies de l'information, de la communication et de l'espace	3 514,2	3 675,9	21	22
8. Développement social, y compris les problèmes sociaux persistants et les nouveaux problèmes sociaux	5 195,2	5 254,2	32	32
Total partiel	**32 060,4**	**32 990,9**	**199**	**204**
Fonds extrabudgétaires	19 301,7	23 599,6	87	58
Total	**51 362,1**	**56 590,5**	**286**	**262**

Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



Sous-programme 1
Pauvreté et développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 991 900 dollars

18.32 Ce sous-programme relève de la Division de la pauvreté et du développement. Le programme de travail a été établi sur la base du sous-programme 1 du programme 15 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007. Le sous-programme est financé par le Centre de lutte contre la pauvreté par le développement de cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique.

Tableau 18.10

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Atteindre les buts et objectifs convenus internationalement concernant la réduction de la pauvreté et le développement social et économique

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Capacités accrues des décideurs et des planificateurs nationaux à concevoir et mettre en œuvre des politiques de réduction de la pauvreté qui soient efficaces, durables et soucieuses de l'égalité des sexes	a) Nombre accru de mesures prises par les responsables des politiques et les planificateurs pour faire en sorte que les politiques de réduction de la pauvreté soient plus efficaces, durables et soucieuses de l'égalité des sexes *Mesure des résultats* : 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 30 mesures 2006-2007 (objectif) : 35 mesures
b) Renforcement de la capacité des gouvernements, de la société civile et du secteur privé en Asie et dans le Pacifique, en particulier dans les pays les moins avancés, à élaborer et exécuter des programmes de lutte contre la pauvreté qui soient efficaces, durables, soucieux de l'égalité des sexes et privilégient les groupes économiquement vulnérables	b) Nombre accru de mesures prises au niveau national pour formuler et mettre en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté qui soient efficaces, durables et soucieux de l'égalité des sexes *Mesure des résultats* : 2002-2003 : 5 pratiques optimales 2004-2005 (estimation) : 13 pratiques optimales 2006-2007 (objectif) : 20 pratiques optimales
c) Participation accrue des organisations de la société civile aux travaux de la CESAP	c) Nombre accru d'organisations de la société civile participant aux activités de la CESAP *Mesure des résultats* : 2002-2003 : chiffres non disponibles 2004-2005 (estimation) : 3 organisations de la société civile 2006-2007 (objectif) : 8 organisations de la société civile

Facteurs externes

18.33 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les conditions économiques, sociales et politiques dans les pays cibles demeurent stables; et b) l'administration locale et les organisations de la société civile disposent des capacités humaines et financières nécessaires.

Produits

18.34 Les produits de l'exercice biennal 2006-2007 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique :

a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions officieuses sur les pays à économie en transition (2);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur le Centre de lutte contre la pauvreté par le développement de cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique (2); rapports sur la situation économique et les questions de politique (2);

ii) Comité de la réduction de la pauvreté :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénière (6);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité de la réduction de la pauvreté (1); rapport sur les questions prioritaires de politique économique et leur impact sur la réduction de la pauvreté (1);

iii) Sous-Comité des pratiques de réduction de la pauvreté :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénière (6);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Sous-Comité sur les pratiques de réduction de la pauvreté (1); rapport sur les questions relatives à la réduction de la pauvreté (1);

iv) Groupes spéciaux d'experts : cinq réunions de groupes d'experts sur les problèmes émergents liés à la réduction de la pauvreté en milieu rural (1); questions et politiques de développement (2); et réunions de personnalités éminentes sur les performances et les questions économiques et sociales (2);

v) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Conseil d'administration du Centre de lutte contre la pauvreté par le développement de cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique (2);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

i) Publications en série : *Asia-Pacific Development Journal* (4); *Bulletin sur les perspectives de l'Asie et du Pacifique* (2); *Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* (2);

ii) Publications isolées : *Confronting the Challenges of Financing for Development in Asia and the Pacific* (1); *Knowledge Management and Enabling Environments for Poverty Reduction: Guidelines on Upscaling of Good Practices* (1); *Policy Guidelines on the Role of Governments in a Rightsbased Approach to Housing* (1);

iii) Manifestations spéciales : Journée internationale de l'éradication de la pauvreté (2); lancement de la publication annuelle *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific* dans divers pays membres de la CESAP et organismes des Nations Unies (2); célébration régionale du dixième anniversaire de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (1); Journée mondiale de l'Habitat (2);

iv) Supports techniques : documents destinés au *Rapport sur la situation et les perspectives économiques mondiales*; document de travail sur les disparités socioéconomiques actuelles au sein des pays de la région et les problèmes de politique apparentés; document de travail sur les politiques et stratégies de croissance économique en faveur des pauvres;

v) Ressources audiovisuelles : page Web de la CESAP consacrée à la pauvreté et au développement (<http://www.unescap.org/pdd>) (2) (mise à jour trimestrielle); matériels d'information sur les travaux du sous-programme (notamment brochures, dépliants, matériel d'exposition, descriptifs de projet);

vi) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : prévisions concernant les principaux pays de l'Asie et du Pacifique dans le cadre du projet LINK (2); Réunion consultative régionale interinstitutions sur la bonne gouvernance urbaine (2); groupe de travail thématique sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire (8);

c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :

i) Services consultatifs sur l'application du Consensus de Monterrey;

ii) Cours, séminaires et ateliers de formation : séminaires nationaux sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays d'Asie du nord et du centre (150 participants); séminaire régional sur les inégalités intra-urbaines (30 participants); cours de formation régional sur les questions de financement du développement en Asie et dans le Pacifique (30 participants);

iii) Projet de terrain : développement communautaire; loger les pauvres des régions urbaines; identification des facteurs propres à encourager le développement durable d'une agriculture diversifiée dans différents pays d'Asie; améliorer l'accès des pauvres des régions rurales à l'énergie renouvelable grâce à la biomasse provenant des cultures secondaires; améliorer le bien-être des pauvres et marginaux en leur donnant accès à l'utilisation de la valeur ajoutée provenant des cultures secondaires; services d'information sur le développement des cultures secondaires pour la réduction de la pauvreté (y compris des publications, le développement d'une base de données, des activités de bibliothèque, la gestion et le développement du site Web du Centre de lutte contre la pauvreté par le développement de cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique et des activités de réseautage; pauvreté et environnement; réduction de la pauvreté et sécurité humaine; participation du secteur privé à la réduction de la pauvreté; réduction de la pauvreté dans les régions rurales grâce à des liaisons régions urbaines-régions rurales; action à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique;

Tableau 18.11

Ressources nécessaires : Sous-programme 1

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	5 380,5	5 598,9	36	37
Autres objets de dépense	397,4	393,0	–	–
Total partiel	**5 777,9**	**5 991,9**	**36**	**37**
Fonds extrabudgétaires	3 014,5	2 540,0	20	16
Total	**8 792,4**	**8 531,9**	**56**	**53**

18.35 Le montant de 5 991 900 dollars, en augmentation de 214 000 dollars, se décompose comme suit : a) 5 598 900 dollars destinés au financement de 37 postes (21 postes d'administrateur et 16 postes d'agent des services généraux), correspondant à une augmentation de 218 400 dollars qui résulte de la création proposée d'un poste P-5 pour renforcer les activités du sous-programme de lutte contre la pauvreté par le développement de cultures secondaires, et de l'effet-report d'un poste de P-2 créé durant l'exercice biennal 2004-2005; et b) 393 000 dollars à la rubrique Autres objets de dépense, soit une diminution nette de 4 400 dollars due à la diminution des dépenses au titre des voyages des fonctionnaires, compensée en partie par l'augmentation des coûts liés à l'impression des publications concernant le sous-programme. Le montant prévu à la rubrique Autres objets de dépense permettra de financer a) les services de consultants (96 800 dollars) qui fourniront l'expertise dont le Secrétariat ne dispose pas pour élaborer les études et les documents de pays; b) l'organisation de cinq réunions d'experts (127 000 dollars) dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, des questions et des politiques liées au développement et des résultats et questions économiques et sociales; c) les voyages des fonctionnaires (71 200 dollars) devant se rendre à des réunions et entreprendre des évaluations par pays; et d) les travaux contractuels d'imprimerie (97 100 dollars).

18.36 Le montant de 2 540 000 dollars au titre des fonds extrabudgétaires permettra de financer 16 postes (6 postes d'administrateur et 10 d'agent des services généraux) ainsi que des activités de coopération technique destinées à renforcer la capacité des États membres à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes en ligne avec les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire et avec les textes issus des sommets et conférences des Nations Unies, notamment le Consensus de Monterrey.

Sous-programme 2
Statistique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 917 300 dollars

18.37 Ce sous-programme relève de la Division de statistique. Le programme de travail est inspiré du sous-programme 2 du programme 15 du plan à moyen terme révisé pour la période 2006-2007, et bénéficie de l'appui de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique.

Tableau 18.12

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la capacité des systèmes statistiques nationaux à suivre les progrès obtenus dans la réalisation des objectifs convenus internationalement, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et dans les principaux accords internationaux adoptés depuis 1992, à la demande des membres et membres associés

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des services nationaux de l'Asie et du Pacifique, en particulier dans les pays les moins avancés, de fournir les données requises pour mesurer les progrès obtenus dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement	a) Nombre accru de bureaux de statistique nationaux qui, grâce aux services fournis par la CESAP, sont en mesure de communiquer des données permettant de mesurer les progrès obtenus dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement

	Mesure des résultats : 2002-2003 : 9 pays 2004-2005 (estimation) : 29 pays 2006-2007 (objectif) : 40 pays
b) Amélioration, pour toutes les parties prenantes de la société en Asie et dans le Pacifique, de l'accès à des données statistiques qui soient conformes aux normes internationales en la matière et qui tiennent compte des considérations sexospécifiques, en particulier les données requises pour mesurer les progrès obtenus dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement	b) Nombre accru de publications et de sites Web d'accès libre contenant des données statistiques sur les membres de la CESAP qui soient conformes aux normes et principes internationaux en la matière, qui tiennent compte d'une optique non sexiste et qui fassent état des progrès obtenus dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement *Mesure des résultats* : 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 9 sites Web 2006-2007 (objectif) : 14 sites Web

Facteurs externes

18.38 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres disposent des ressources voulues pour appliquer les recommandations; b) les États membres accordent la priorité à la collecte de données pour le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement; et c) il n'y a pas de déficit majeur en matière de financement.

Produits

18.39 Les produits de l'exercice biennal seront les suivants :

a) Service d'organismes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur les activités de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2); rapports sur des questions de statistique (2);

ii) Comité de la réduction de la pauvreté : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur des questions relatives aux statistiques de la pauvreté (1);

iii) Sous-Comité de statistique :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Sous-Comité de statistique (1); rapport sur des questions relatives aux statistiques de la pauvreté (1);

iv) Groupes spéciaux d'experts : deux réunions de groupes d'experts sur les questions relatives aux recensements et les données pour le suivi des OMD (1) et sur la gestion du savoir (1);

v) Assistance aux représentants et rapporteurs : Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

i) Publications en série : *Asia-Pacific in Figures* (2); *Statistical Newsletter* (8); *Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique* (2);

ii) Expositions, visites guidées, conférences : exposition du Sous-Comité de statistique;

iii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information : fiches de synthèse et/ou dossiers d'information sur les statistiques générales et thématiques, y compris les indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement;

iv) Supports techniques : indicateurs statistiques pour l'Asie et le Pacifique (base de données sur le Web mise à jour trimestriellement); information statistique; matériels de formation sur divers aspects des statistiques officielles, y compris la production d'indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement;

v) Ressources audiovisuelles : page Web de la CESAP consacrée aux statistiques (<http://www.unescap.org/stat>) (mise à jour hebdomadaire);

c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :

i) Cours, séminaires et ateliers de formation : séminaire régional de gestion à l'intention des directeurs des bureaux de statistique nationaux (50 participants); atelier régional sur la coordination des activités de formation statistique (10 participants); séminaires/ateliers régionaux/sous-régionaux sur les statistiques économiques et de l'environnement, y compris la comptabilité nationale, la comptabilité du secteur non structuré et la comptabilité environnementale, notamment en ce qui concerne les objectifs 7 et 8 du Millénaire pour le développement (50 participants); séminaires et ateliers régionaux/sous-régionaux sur l'application des technologies de l'information et des communications, les technologies de l'information et des communications et l'économie du savoir, la mesure des activités liées aux technologies de l'information et des communications et les statistiques sur la société de l'information (50 participants); cours régionaux/sous-régionaux de formation sur la collecte, la compilation, le traitement, l'analyse et la diffusion de statistiques officielles à large base, y compris les statistiques requises pour la production des indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement (120 participants); ateliers régionaux/sous-régionaux sur les statistiques de la pauvreté et statistiques sur les questions de parité entre les sexes et d'autres aspects des statistiques sociales et démographiques, y compris le suivi des conférences mondiales, notamment en ce qui concerne les objectifs 1 et 3 du Millénaire pour le développement (50 participants); séminaires, ateliers et cours de formation régionaux, sous-régionaux et nationaux sur divers aspects des statistiques officielles définis par les pays, y compris les statistiques requises pour la production d'indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement (450 participants);

ii) Projets de terrain : analyse comparée des conditions de vie et de travail des personnes employées dans le secteur non structuré d'Asie du Sud et du Sud-Est (travaux préparatoires et services fonctionnels); développement et suivi des technologies de l'information et des communications en Asie et dans le Pacifique : approche intégrée de la réalisation des objectifs du Sommet mondial sur la société de l'information;

Tableau 18.13

Ressources nécessaires : Sous-programme 2

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	2 714,6	2 789,2	21	21
Autres objets de dépense	128,1	128,1	–	–
Total partiel	**2 842,7**	**2 917,3**	**21**	**21**
Fonds extrabudgétaires	4 781,5	4 730,4	12	10
Total	**7 624,2**	**7 647,7**	**33**	**31**

18.40 Le montant de 2 917 300 dollars se décompose comme suit : a) 2 789 200 dollars destinés au financement de 21 postes (10 administrateurs et 11 agents des services généraux), soit une augmentation de 74 600 dollars due à l'effet-report d'un poste P-2 créé durant l'exercice biennal 2004-2005; et b) 128 100 dollars (montant inchangé), à la rubrique Autres objets de dépense, destinés à couvrir : i) des services de consultants (17 800 dollars) qui fourniront l'expertise dont ne dispose pas le Secrétariat en matière de méthodologies et de réalisation d'études; ii) des réunions d'experts (36 200 dollars) sur les questions relatives aux recensements de population et à la gestion du savoir; iii) les voyages des fonctionnaires (52 200 dollars) devant participer à des réunions et conférences sur les statistiques; et iv) les travaux contractuels d'imprimerie (21 900 dollars).

18.41 Les fonds extrabudgétaires (4 730 400 dollars) permettront de financer 10 postes (6 postes d'administrateur et 4 postes d'agent des services généraux) ainsi que les dépenses liées aux activités de coopération technique pour renforcer les capacités de la région en matière de statistique, notamment en formant des statisticiens à l'application des normes et des méthodes statistiques.

Sous-programme 3
Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 277 700 dollars

18.42 La responsabilité de ce sous-programme incombe au Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique. Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 3 du programme 15 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.

Tableau 18.14

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les moyens politiques et les capacités de gestion des pays et territoires insulaires en développement du Pacifique

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des gouvernements des pays et territoires insulaires en développement du Pacifique à assurer la mise en œuvre et le suivi des progrès obtenus dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement	a) Nombre accru de mesures plus efficaces prises par les pays et territoires insulaires en développement du Pacifique pour assurer le suivi et la mise en œuvre des éléments pertinents des objectifs de développement convenus internationalement *Mesure des résultats* : 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 3 mesures recommandées par le Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique et/ou élaborées avec son assistance ayant été adoptées 2006-2007 (objectif) : 5 mesures recommandées par le Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique et/ou élaborées avec son assistance ayant été adoptées
b) Renforcement de la capacité des gouvernements, de la société civile et du secteur privé des pays et territoires insulaires en développement du Pacifique à élaborer et mettre en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté efficaces, non sexistes et privilégiant l'accès aux services pour les groupes socialement vulnérables	b) Nombre accru de programmes non sexistes de réduction de la pauvreté formulés et appliqués dans les pays *Mesure des résultats* : 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 3 programmes formulés d'après les recommandations du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique et/ou ayant bénéficié de son assistance 2006-2007 (objectif) : 7 programmes formulés d'après les recommandations du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique et/ou ayant bénéficié de son assistance

Facteurs externes

18.43 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les institutions nationales et les autorités locales sont disposées à collaborer et à fournir des informations pertinentes; et b) il n'y a pas de déficit de financement majeur.

Produits

18.44 Les produits de l'exercice biennal seront les suivants :

a) Service d'organismes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : documentation à l'intention d'organes délibérants : rapports sur les questions ayant trait aux pays insulaires en développement du Pacifique (2);

ii) Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (4);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports de l'organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique (1); rapports sur les questions ayant trait aux pays insulaires en développement du Pacifique (1);

iii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Conseil consultatif de l'Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique (2);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

i) Publications isolées : *Strategies to Create Income and Employment Opportunities for Vulnerable Groups in Pacific Island Developing Countries and Territories* (1);

ii) Plaquettes, fiches de synthèse, planches murales, pochettes d'information : pochette d'information sur la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement;

iii) Supports techniques : documents d'information du public publiés par le Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique;

iv) Ressources audiovisuelles : page Web du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique (<http://www.unescap.org/epoc/index.asp>) (2);

c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :

i) Cours, séminaires et ateliers de formation : atelier régional consacré à l'examen des progrès réalisés quant à la mise en œuvre du Programme en faveur des villes du Pacifique; atelier sous-régional sur la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de l'exécution du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement dans les pays les moins avancés de la région du Pacifique; atelier sous-régional sur le renforcement au niveau national des moyens politiques et des capacités de gestion concernant les objectifs du Millénaire pour le développement, le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 et le Programme d'action de la Barbade; atelier sous-régional pour l'élaboration de programmes nationaux sur des questions relatives à la création de revenu et d'emploi pour les groupes vulnérables;

ii) Projets de terrain : projet de gestion urbaine et de réduction de la pauvreté dans le Pacifique pour l'élaboration de meilleurs cadres de politique et de planification urbaines fondés sur le Programme en faveur des villes du Pacifique, pour faciliter l'échange de compétences nationales en matière de politiques et de planification pour compléter et renforcer les moyens politiques et les capacités de gestion dans les PMA, concernant les objectifs du Millénaire pour le développement, le Programme d'action en faveur des

pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 et le Programme d'action de la Barbade.

Tableau 18.15

Ressources nécessaires : sous-programme 3

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	837,3	1 029,3	5	7
Autres objets de dépense	237,9	248,4	–	–
Total partiel	**1 075,2**	**1 277,7**	**5**	**7**
Fonds extrabudgétaires	216,2	400,0	1	–
Total	**1 291,4**	**1 677,7**	**6**	**7**

18.45 Le montant de 1 277 700 dollars, en augmentation de 202 500 dollars, se décompose comme suit : a) 1 029 300 dollars destinés au financement de 7 postes (4 postes d'administrateur et 3 postes d'agent des services généraux), soit une augmentation de 192 000 dollars due à la création d'un poste de P-4 et au redéploiement interne d'un poste d'agent local de l'appui au programme pour renforcer les activités du Centre conformément aux mandats découlant de la résolutions 60/6 de la Commission sur la restructuration du Centre des activités opérationnelles de la CESAP et de sa résolution 60/7 sur le programme en faveur des villes du Pacifique; et b) 248 400 dollars à la rubrique Autres objets de dépense, soit une augmentation de 10 500 dollars due au surcroît de travail lié aux dispositions des résolutions 60/6 et 60/7 de la Commission. Les ressources prévues à la rubrique Autres dépenses permettront de financer i) l'emploi de consultants ayant des connaissances spécialisées dont le Secrétariat ne dispose pas qui sont nécessaires à la poursuite de l'élaboration du site Web du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique (2 000 dollars); ii) les voyages des fonctionnaires (39 300 dollars) devant assister à des réunions, mener des consultations et participer à des activités de programmation conjointes; iii) des services contractuels (12 800 dollars), aux fins de la production de publications et de l'appui et de la maintenance logicielle pour l'infrastructure informatique du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique, par exemple; iv) les frais généraux de fonctionnement (149 000 dollars), y compris la location et l'entretien des locaux et les charges, l'entretien du matériel informatique, les dépenses de communication et les dépenses diverses; v) les fournitures et accessoires (11 800 dollars); et vi) le mobilier et le matériel (33 500 dollars);

18.46 Les fonds extrabudgétaires (400 000 dollars) permettront de financer les activités de coopération technique visant à mieux informer les pays insulaires en développement du Pacifique et à leur donner davantage de moyens pour ce qui est d'assurer la mise en œuvre et le suivi des progrès obtenus dans la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, d'appuyer la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement du Pacifique et d'élaborer des plans urbains et provinciaux intégrés fondés sur le programme en faveur des villes du Pacifique.

Sous-programme 4
Commerce et investissement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 358 100 dollars

18.47 Ce sous-programme relève de la Division du commerce et des investissements. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 4 du programme 15 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007. Les activités menées dans le cadre du sous-programme bénéficient de l'appui du Centre Asie-Pacifique du génie et de la machine agricoles.

Tableau 18.16

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Mieux tirer parti de la mondialisation grâce au développement des échanges commerciaux et des flux d'investissements mondiaux et régionaux

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités des pays à négocier, conclure et appliquer les accords multilatéraux et régionaux sur le commerce et les investissements ayant pour objet de promouvoir les échanges commerciaux et les flux d'investissements entre sous-régions et à l'intérieur des sous-régions	a) i) Nombre accru des pays membres de la CESAP progressant sur la voie de l'accession aux accords et mécanismes régionaux et multilatéraux en matière de commerce et d'investissements [par exemple, l'Accord de Bangkok et l'Organisation mondiale du commerce (OMC)] *Mesure des résultats* : 2002-2003 : 3 pays membres 2004-2005 (estimation) : 3 pays membres 2006-2007 (objectif) : 8 pays membres ii) Pourcentage de responsables qui affirment qu'ils sont mieux à même de négocier, conclure et appliquer des accords en matière de commerce et d'investissements *Mesure des résultats* : 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 65 % 2006-2007 (objectif) : 70 %
b) Renforcement des capacités des pays à élaborer et mettre en œuvre des politiques et programmes en matière de commerce et d'investissements visant à renforcer les capacités d'offre et la compétitivité internationale des exportations	b) Nombre accru de mesures adoptées ou de mécanismes institués pour élaborer des politiques et programmes en matière de commerce et d'investissements *Mesure des résultats* : 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 10 mesures 2006-2007 (objectif) : 11 mesures

Facteurs externes

18.48 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'environnement mondial et régional demeure propice à l'essor soutenu des échanges commerciaux et des flux d'investissement; b) les institutions nationales seront dotées des capacités et des ressources nécessaires au succès de la coopération; et c) il n'y a pas de déficit majeur en matière de financement.

Produits

18.49 Les produits de l'exercice biennal 2006-2007 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur les questions relatives au commerce et à l'investissement (2); rapport du Centre Asie-Pacifique du génie et de la machine agricoles (2);

ii) Comité de la gestion de la mondialisation : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur les questions relatives au commerce et à l'investissement (1);

iii) Sous-Comité du commerce international et des investissements :

a. Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts : séances plénières (6);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Sous-Comité du commerce international et des investissements (1); rapports sur les questions relatives au commerce, à l'investissement et au développement des entreprises (1);

iv) Groupes spéciaux d'experts : deux réunions de groupes d'experts sur les questions suivantes : favoriser la cohérence des politiques interdépendantes relatives au commerce, à l'investissement et aux finances (1); vers un partenariat mondial pour le développement plus solide : le rôle de la coopération régionale dans le commerce et l'investissement (1);

v) Fourniture d'une assistance aux représentants et aux rapporteurs : Comité directeur du Centre Asie-Pacifique du génie et de la machine agricoles (2); Comité permanent de l'Accord de Bangkok (2); Comité ministériel de l'Accord de Bangkok (1); Conseil consultatif des entreprises de la CESAP (2);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

i) Publications en série : *Asia Pacific Trade and Investment Review* (4);

ii) Publications isolées : *Pratique performante en matière d'information et de commerce électronique* (1); séries de monographies sur le commerce et les investissement : cadres politiques et réglementaires propices au développement des entreprises (2), améliorer l'efficacité du commerce (1), perspectives régionales sur le Programme de Doha pour le développement (1), la coopération régionale en matière de commerce et d'investissements et son rôle dans le renforcement d'un partenariat mondial en faveur du développement (1);

iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : documents d'information sur la gestion de la mondialisation (brochures sur des

questions de commerce et d'investissements); commerce et investissements dans la région de la CESAP – fiches d'information et notes d'orientation;

iv) Supports techniques : création d'un réseau Internet entre la CESAP et ses pays membres; base de données en ligne sur les technologies et les machines agricoles aux fins de la réduction de la pauvreté – à l'appui de l'objectif 1 du Millénaire pour le développement – et mise à jour des informations grâce au bulletin d'information électronique (<http://www.apcaem.org>); base de données en ligne sur la gestion de la mondialisation : mise à jour du portail d'information (<http://www.unescap.org/tid/tisgway.asp>), page Web consacrée au commerce et aux investissements (<http://www.unescap.org/tid>) et la fourniture d'informations techniques; manuel à l'intention des commerçants des pays sans littoral d'Asie et du Pacifique (version électronique); point d'information en ligne sur le matériel de formation concernant l'OMC et la création d'un réseau ouvert à l'intention des formateurs aux questions de l'OMC;

v) Ressources audiovisuelles : bulletins d'information mensuels e-TISNET (sources de nouvelles et d'informations); page Web de la CESAP consacrée au commerce et aux investissements (<http://www.unescap.org/tid>);

c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

i) Services consultatifs : services d'information et de formation aux gouvernements nationaux sur les questions relatives à l'OMC; services d'information et de formation sur les mesures de facilitation du commerce;

ii) Cours, séminaires et ateliers de formation : concertation régionale de haut niveau sur la dimension « développement » des négociations commerciales dans le contexte de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (50 participants); amélioration du climat des affaires grâce à des échanges entre les secteurs public et privé : Forum annuel Asie-Pacifique des entreprises (150 participants); programme d'assistance technique OMC/CESAP sur les négociations et accords commerciaux multilatéraux (300 participants);

iii) Projets de terrain : renforcement des capacités concernant le programme de négociation émergent de l'Organisation mondiale du commerce; renforcement des capacités en matière de technologies agricoles en vue de la création de revenus ruraux à l'appui de l'objectif 1 du Millénaire pour le développement; renforcement des capacités des institutions chargées du développement des PME; développement du commerce électronique; projet CESAP/Commission européenne sur le renforcement des capacités des membres, en particulier des pays les moins avancés et des pays sans littoral, afin d'aider ces pays à accéder à l'OMC et à mettre en œuvre les engagements pris à cette fin; politiques et cadres réglementaires visant à renforcer le secteur des petites et moyennes entreprises; politiques et pratiques performantes pour la promotion et la facilitation des investissements, à l'intention des pays les moins avancés et des pays en transition sur le plan économique; amélioration de l'efficacité du commerce en Asie et dans le Pacifique; renforcement des capacités institutionnelles pour la facilitation du commerce et des transports internationaux; appui à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au niveau régional afin de consolider le partenariat mondial en faveur du commerce; appui à la mise en réseau du savoir régional dans le cadre du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation commerciales (ARTNET).

Tableau 18.17

Ressources nécessaires : Sous-programme 4

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	4 055,8	4 199,6	26	27
Autres objets de dépense	153,3	158,5	–	–
Total partiel	**4 209,1**	**4 358,1**	**26**	**27**
Fonds extrabudgétaires	1 940,1	2 600,0	15	10
Total	**6 149,2**	**6 958,1**	**41**	**37**

18.50 Le montant de 4 358 100 dollars, en augmentation de 149 000 dollars, se décompose comme suit : a) 4 199 600 dollars destinés à financer 27 postes (16 postes d'administrateur et 11 postes d'agent des services généraux), soit une augmentation de 143 800 dollars résultant de la création envisagée d'un poste P-5, afin de renforcer l'exécution du sous-programme relatif au développement du génie et des machines agricoles en Asie et dans le Pacifique, à la demande de la Commission, qui souhaite que ce domaine de travail corresponde à ses priorités thématiques; et b) 158 500 dollars à la rubrique Autres objets de dépense destinées à couvrir : i) les services de consultants (42 200 dollars) dotés de compétences spécialisées non disponibles au Secrétariat, fournis dans le cadre de l'élaboration d'études et de documents de référence; ii) l'organisation de réunions d'experts (24 600 dollars); iii) les frais de voyage du personnel (71 100 dollars) appelé à participer à des réunions et à fournir des services fonctionnels aux réunions et à consulter les autorités gouvernementales; et iv) les services contractuels (20 600 dollars) aux fins de la production de publications. L'augmentation de 5 200 dollars à la rubrique Autres objets de dépense correspond à l'augmentation des besoins de financement supplémentaires en raison du nouveau format des publications du sous-programme, notamment du *Trade and Investment Review*, et de l'amélioration de leur qualité; et à l'augmentation des dépenses prévues pour couvrir les frais de voyages du personnel liés aux possibilités commerciales et aux possibilités d'investissement, en partie compensée par la réduction, de trois à deux, du nombre des groupes d'experts.

18.51 Le montant de 2,6 millions de dollars au titre des ressources extrabudgétaires permet de financer 10 postes (4 postes d'administrateur et 6 postes d'agent des services généraux) et les activités de coopération technique visant à élargir le nombre de pays se préparant à accéder à l'OMC, à renforcer les capacités des États membres de la Commission dans des domaines tels que la négociation commerciale, les accords et les mécanismes relatifs au commerce et à l'investissement, la promotion des pratiques optimales et le développement du génie et des machines agricoles.

Sous-programme 5
Transport et tourisme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 709 100 dollars

18.52 Le sous-programme relève de la Division des transports et du tourisme. Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 5 du programme 15 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.

Tableau 18.18

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la circulation des biens et des personnes, et renforcer le rôle du tourisme dans le développement économique et social

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités des pays à formuler des politiques et à mettre en œuvre des initiatives visant à améliorer leur efficacité logistique et à accroître leur participation aux accords régionaux et sous-régionaux sur les infrastructures et la facilitation des transports et du tourisme	a) i) Augmentation du nombre de décisions et de documents directifs s'inspirant des programmes promus par la CESAP *Mesure des résultats* : 2002-2003 : 2 pays ont pris la décision d'adopter des programmes 2004-2005 (estimation) : 8 pays décident d'adopter des programmes 2006-2007 (objectif) : 10 pays décident d'adopter des programmes ii) Augmentation du nombre de pays et d'organisations prenant des initiatives fondées sur les méthodes de la CESAP pour mesurer la réduction du temps et du coût des transports, en particulier à destination des pays sans littoral et dans les pays de transit *Mesure des résultats* : 2002-2003 : 4 pays et organisations 2004-2005 (estimation) : 8 pays et organisations 2006-2007 (objectif) : 10 pays et organisations iii) Augmentation du nombre de pays participant aux accords régionaux et sous-régionaux *Mesure des résultats* : 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 8 pays décident d'adopter des accords régionaux et sous-régionaux 2006-2007 (objectif) : 10 pays décident d'adopter des accords régionaux et sous-régionaux

b) Renforcement des capacités nationales à élaborer et mettre en œuvre des politiques et programmes visant à promouvoir les transports et le tourisme comme point d'attaque dans la lutte contre la pauvreté	b) Augmentation du nombre de responsables nationaux qui, dans les secteurs des transports et du tourisme, élaborent et appliquent des documents d'orientation et des programmes s'inspirant des programmes et des initiatives promus par la CESAP pour réduire la pauvreté *Mesure des résultats* : 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 3 pays décident de mettre en place une politique de lutte contre la pauvreté 2006-2007 (objectif) : 8 pays décident de mettre en place une politique de lutte contre la pauvreté

Facteurs externes

18.53 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et associés prennent en compte les principes et les programmes appuyés par la CESAP; et b) il n'y a pas de déficit majeur en matière de financement.

Produits

18.54 Les produits de l'exercice biennal 2006-2007 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur la mise en œuvre des résolutions et des principales décisions concernant les transports et le tourisme, y compris les décisions prises par la Conférence ministérielle sur les transports (2);

ii) Conférence ministérielle sur les transports :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (10)

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur les questions concernant les transports et le tourisme (1); rapport de la Conférence ministérielle sur les transports (1);

iii) Comité de la gestion de la mondialisation :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité (1); rapport sur les grandes questions concernant les transports et le tourisme (1);

iv) Groupes spéciaux d'experts : deux réunions d'experts sur l'élaboration de politiques et programmes pour la réduction de la pauvreté par le tourisme (objectif 1 du Millénaire pour le développement) (1); et sur le partage au niveau régional des ressources en matière de sécurité routière (1);

v) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : groupe de travail sur la facilitation des transports et du franchissement des frontières du Programme spécial pour les économies

d'Asie centrale (2); groupe de travail sur l'Accord intergouvernemental sur le Réseau de la Route d'Asie (1); groupe de travail sur l'Accord intergouvernemental sur le Réseau du Chemin de fer transasiatique (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

i) Publications en série : *Review of developments in Transport in Asia and the Pacific* (1); *Tourism Review* (1); *Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific* (2);

ii) Publications isolées : série de monographies portant sur la gestion de la mondialisation : vers un régime juridique harmonisé pour la facilitation des transports dans la région de la CESAP (1);

iii) Supports techniques : manuel et logiciel sur les politiques et la planification des transports; cartes de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique; fiche statistique sur les transports dans la région de l'Asie et du Pacifique; matériel pédagogique sur l'application des accords sous-régionaux et des conventions internationales (objectif 8 du Millénaire pour le développement); matériel pédagogique sur la logistique; mise à jour de la base de données Asie-Pacifique sur les accidents de la route; mise à jour de la base de données du système d'information géographique sur les transports et le tourisme et de la base de données sur la Route d'Asie;

iv) Ressources audiovisuelles : page Web de la CESAP consacrée aux transports et au tourisme (<http://www.escap.org/ttdw/index.asp>) (mise à jour biannuelle);

c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

i) Services consultatifs : politiques, infrastructures, planification et facilitation des transports;

ii) Cours, séminaires et ateliers de formation : réunions pour la promotion de la coopération régionale dans le secteur du tourisme (80 participants); réunions de négociation sur les protocoles aux accords sous-régionaux sur les transports (50 participants); séminaires sur le renforcement des capacités nationales pour un développement rationnel et durable du tourisme (100 participants); politiques, infrastructures, planification et facilitation des transports (180 participants); ateliers et formation de formateurs sur l'application des conventions internationales (80 participants); ateliers sur les outils de planification des transports (100 participants);

iii) Projets de terrain : impact économique et social des transports, y compris le VIH/sida et la réalisation des objectifs 1, 3 et 6 du Millénaire pour le développement; financement du développement des infrastructures de transport, y compris les partenariats entre le secteur public et le secteur privé; opérations de transit, transport multimodal et logistique; amélioration générale de la sécurité routière; transport intermodal : besoins en matière d'investissement; développement des infrastructures de transport terrestre, y compris la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique; entretien et gestion de l'équipement dans le secteur des transports aux fins de la réalisation de l'objectif 8 du Millénaire pour le développement; fourniture de services de base aux pauvres au moyen de partenariats public-privé : accroissement du rôle des transports et du tourisme dans la réduction de la pauvreté (objectif 1 du Millénaire pour le développement); transport de transit pour les pays en développement sans littoral et de transit.

Tableau 18.19

Ressources nécessaires : Sous-programme 5

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	4 378,4	4 535,8	27	28
Autres objets de dépense	161,8	173,3	–	–
Total partiel	**4 540,2**	**4 709,1**	**27**	**28**
Fonds extrabudgétaires	1 007,0	1 200,0	6	2
Total	**5 547,2**	**6 192,5**	**33**	**30**

18.55 Le montant de 4 709 100 dollars, en augmentation de 168 900 dollars se décompose comme suit : a) 4 535 800 dollars destinés à financer 28 postes (17 postes d'administrateur et 11 postes d'agent des services généraux), soit une augmentation de 157 400 dollars due au redéploiement interne d'un poste P-2 à la suite du transfert au sous-programme 5 des activités relatives à la gestion de la mondialisation du sous-programme 6; et b) 173 300 dollars à la rubrique Autres objets de dépense destinés à couvrir : i) le recrutement de consultants (22 900 dollars) dotés de compétences spécialisées faisant défaut au secrétariat afin qu'ils participent à l'élaboration de la publication intitulée *Review of Developments in Transport in Asia and the Pacific*; ii) des réunions d'experts (32 100 dollars); iii) les frais de voyage du personnel (108 100 dollars) amené à participer à des réunions, à mener des consultations avec des gouvernements ou des organisations et à fournir des services consultatifs; et iv) les travaux contractuels d'imprimerie (10 200 dollars). L'augmentation de 11 500 dollars à la rubrique Autres objets de dépense est due à l'ajout de missions consultatives sur les conventions des Nations Unies concernant la facilitation des transports.

18.56 Les fonds extrabudgétaires (1,2 million de dollars) sont destinés à financer deux postes d'administrateur ainsi que la diffusion de données et d'informations, et à renforcer la capacité institutionnelle au niveau national dans le domaine des transports et du tourisme au moyen d'études, d'activités de formation en groupe et de services consultatifs.

Sous-programme 6
Environnement et développement durable

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 806 700 dollars

18.57 Ce sous-programme relève de la Division de l'environnement et du développement durable. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 6 du programme 15 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.

Tableau 18.20

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faciliter l'intégration des trois dimensions du développement durable que sont le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités nationales à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces et tenant compte des problèmes des femmes, en partenariat avec la société civile et le secteur privé, en vue d'améliorer la protection de l'environnement, la gestion des ressources énergétiques et la gestion des ressources en eau	a) Augmentation du nombre de mesures prises pour promouvoir l'adoption, au niveau national, de politiques et de programmes durables et soucieux de l'égalité des sexes dans les domaines de la protection de l'environnement, de la gestion des ressources énergétiques et de la gestion des ressources en eau *Mesure des résultats* : 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 7 mesures gouvernementales 2006-2007 (objectif) : 10 mesures gouvernementales
b) Renforcement des capacités nationales, aux fins de la coopération transfrontières, et du suivi à l'échelon national des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs convenus au niveau international, y compris ceux contenus dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies tenues depuis 1992 et dans les accords internationaux conclus depuis cette date	b) i) Augmentation du nombre de mesures prises pour resserrer la collaboration transfrontières en matière de développement durable *Mesure des résultats* : 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 5 mesures gouvernementales 2006-2007 (objectif) : 5 mesures gouvernementales ii) Augmentation du nombre de mesures prises à l'échelon national pour améliorer les mécanismes de suivi du développement durable *Mesure des résultats* : 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : à préciser 2006-2007 (objectif) : 10 mesures gouvernementales

Facteurs externes

18.58 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les institutions nationales seront disposées à communiquer les informations pertinentes et sont en mesure d'apporter une contribution de fond; et b) il n'y a pas de déficit majeur en matière de financement.

Produits

18.59 Les produits de l'exercice biennal 2006-2007 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur des questions liées à l'environnement et au développement durable (2);

ii) Comité de la gestion de la mondialisation : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur des questions liées à l'environnement et au développement durable (1);

iii) Sous-Comité de l'environnement et du développement durable :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Sous- Comité de l'environnement et du développement durable (1); rapport sur des questions liées à l'environnement et au développement durable (1);

iv) Groupes spéciaux d'experts : trois réunions de groupes d'experts portant sur les questions suivantes : promotion d'une approche écologique de la croissance économique : la modification des schémas de consommation et de production non durables (1); intégration de mesures relatives à la protection contre les catastrophes naturelles liées à l'eau et à la réduction de leurs effets dans les plans socioéconomiques et les plans de gestion intégrée des ressources en eau (1) et application d'indicateurs du développement durable dans le secteur de l'énergie (1).

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

i) Publications en series : *Electricity and Sustainable Development in Asia and the Pacific*, 2006 (1); energy resources development series: *Energy and Climate Change in Asia and the Pacific : Lessons Learned and Policy Implications* (1); *Environment and Sustainable Development Newsletter* (8); greening of Economic Growth Series: *Changing Unsustainable Patterns of Consumption and Production* (1); water resources series: *Guidelines on Integration of Water-related Disaster Preparedness and Mitigation Measures into Socio-Economic and Integrated Water Resources Management Plans* (1); et *Guidelines on Water Management, Water Quality and Poverty Reduction in Follow-up to the World Summit on Sustainable Development* (1);

ii) Expositions, visites guidées, conférences : expositions à l'occasion de la Journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles; expositions à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau;

iii) Ressources audiovisuelles : page Web de la CESAP sur l'environnement et le développement durable (<http://www.unescap.org/esd>) (mise à jour trimestrielle);

c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

i) Services consultatifs : services consultatifs sur les politiques et la planification en matière de développement durable et de gestion des ressources énergétiques, la gestion de la demande, le rendement énergétique et la mise en valeur d'énergies renouvelables;

ii) Cours, séminaires et ateliers de formation sur les questions suivantes : la gestion intégrée des ressources en eau, y compris l'utilisation efficace de l'eau, la gestion de la demande, la qualité de l'eau et la gestion des catastrophes liées à l'eau (160 participants); ateliers régionaux et nationaux sur l'intégration de l'environnement et du développement (40 participants) et la durabilité des politiques énergétiques, le rendement, la mise en valeur d'énergies renouvelables, le changement climatique/mécanisme pour un développement propre (160 participants); réunions sous-régionales sur le Programme de coopération environnementale pour la sous-région de l'Asie du Nord-Est (40 participants); la coopération aux fins de la gestion intégrée des ressources en eau (40 participants) et la coopération énergétique en faveur du développement durable (40 participants); ateliers sur l'amélioration de la performance environnementale par la mise en œuvre d'accords multilatéraux sur l'environnement en rapport avec le développement durable (40 participants).

iii) Bourses de recherche et bourses d'étude : coopération Sud-Sud visant à faciliter l'échange d'informations et de données d'expérience sur les politiques de développement durable et le transfert de technologies dans les domaines des technologies énergétiques propres et renouvelables et de la gestion des ressources en eau (8 bourses de recherche);

iv) Projets de terrain (projets de coopération technique) pour donner suite au Sommet mondial pour le développement durable (eau, énergie et environnement): fourniture de services de base aux pauvres dans le cadre de partenariats public-privé; promotion d'une approche écologique de la croissance économique en Asie et dans le Pacifique; Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre (phase II) : promotion de la mise en œuvre au niveau national et de l'établissement de réseaux à l'échelon régional; promotion d'une production et d'une consommation durables par la diffusion de valeurs culturelles, et de modes de vie et technologies traditionnels; coopération sous-régionale en matière d'environnement dans la région de l'Asie et du Pacifique pour la promotion du développement durable; mise en place de systèmes d'alerte rapide multirisques contre les tsunami et les autres catastrophes naturelles qui frappent la région.

Tableau 18.21

Ressources nécessaires : Sous-programme 6

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	4 714,7	4 631,9	31	30
Autres objets de dépense	191,2	174,8	–	–
Total partiel	**4 905,9**	**4 806,7**	**31**	**30**
Fonds extrabudgétaires	3 385,0	6 153,4	5	1
Total	**8 290,9**	**10 960,1**	**36**	**31**

18.60 Le montant de 4 806 700 dollars, en baisse de 99 200 dollars, se décompose comme suit : a) 4 631 900 dollars destinés à financer 30 postes (17 postes d'administrateur et 13 postes d'agent des services généraux), soit une réduction de 82 800 dollars imputable à l'effet report de la création d'un poste P-2 approuvée par l'Assemblée générale pour l'exercice biennal 2004-2005, compensée par le redéploiement dans un autre service d'un poste P-2 au sous-programme 5; et b) 174 800 dollars à la rubrique Autres objets de dépense destinés à couvrir i) les services de consultants (24 700 dollars) dotés de compétences spécialisées faisant défaut au secrétariat, fournis dans le cadre de l'élaboration d'études; ii) l'organisation de trois réunions d'experts (51 900 dollars); iii) les frais de voyage (81 100 dollars) du personnel amené à participer à des réunions, à consulter des gouvernements et à fournir des services consultatifs; et iv) les travaux contractuels d'imprimerie (17 100 dollars). La diminution de 16 400 dollars à la rubrique Autres objets de dépense tient à la baisse des frais de voyage du personnel et à la réduction du nombre des publications, qui sont en partie annulées par l'augmentation des ressources nécessaires au financement d'une réunion spéciale d'experts supplémentaire sur l'approche écologique de la croissance économique.

18.61 Les fonds extrabudgétaires, qui s'élèvent à 6 153 400 dollars, permettent de financer un poste d'administrateur et des activités de coopération technique, telles que des séminaires de formation et des services consultatifs, visant à améliorer la connaissance qu'ont les États Membres de la Commission de leurs préoccupations et intérêts communs et leur capacité à formuler et à appliquer des politiques efficaces et respectueuses de l'égalité des sexes en vue de la réalisation des objectifs convenus au niveau international, y compris ceux qui figurent dans la Déclaration du Millénaire et dans les textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies, notamment le Sommet mondial pour le développement durable. L'augmentation prévue de 2 768 400 dollars est liée aux projets pluriannuels de mise en place de systèmes d'alerte rapide multirisques contre les tsunami et les autres catastrophes naturelles qui frappent la région.

Sous-programme 7
Technologies de l'information, de la communication et de l'espace

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 675 900 dollars

18.62 Ce sous-programme relève de la Division des technologies de l'information, des communications et de l'espace. Le programme de travail a été formulé sur la base du sous-programme 7 du programme 15 du Plan-programme biennal pour la période 2006-2007. Le sous-programme bénéficie de l'appui du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie.

Tableau 18.22

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer l'accès aux technologies de l'information, de la communication et de l'espace ainsi que l'élaboration, le transfert et l'application de ces technologies, afin de tirer le meilleur parti possible des avantages de la mondialisation

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Rendre les pays mieux à même d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et programmes, y compris des cadres réglementaires et institutionnels, qui soient de nature à favoriser un accès équitable aux technologies de l'information, de la communication et de l'espace aux fins du développement	a) Augmentation du nombre des mesures prises pour améliorer les cadres réglementaires *Mesure des résultats* : 2002-2003 : 2 politiques ou lois 2004-2005 (estimation) : 5 politiques ou lois 2006-2007 (objectif) : 6 politiques ou lois
b) Rendre les pays mieux à même d'appliquer à la planification les technologies de l'information, de la communication et de l'espace et de mettre en œuvre des programmes de développement socioéconomique, y compris de promotion de l'égalité des sexes	b) Augmentation du nombre des mesures prises pour appliquer les technologies de l'information, de la communication et de l'espace à l'élaboration de programmes nationaux de développement socioéconomique *Mesure des résultats* : 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 5 initiatives 2006-2007 (objectif) : 6 initiatives

Facteurs externes

18.63 Le sous-programme devra permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les intervenants s'acquittent de leurs responsabilités et de leurs obligations; b) les organismes nationaux sont disposés à fournir les renseignements nécessaires; c) il n'y a pas de déficit majeur en matière de financement.

Produits

18.64 Les produits de l'exercice biennal seront les suivants :

a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (2); rapport sur les questions liées aux technologies de l'information, de la communication et de l'espace, ainsi qu'à la préparation et au suivi de la prochaine phase du Sommet mondial sur la société de l'information (2);

ii) Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (12);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport de la Conférence ministérielle (1); rapports sur l'état d'avancement des applications des techniques spatiales en Asie et dans le Pacifique, et sur les stratégies et le plan d'action connexes (1);

iii) Comité de la gestion de la mondialisation : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les questions intersectorielles liées aux technologies de l'information, de la communication et de l'espace (1);

iv) Sous-Comité de l'information, des communications et des technologies spatiales :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Sous-Comité de l'information, des communications et des technologies spatiales (1); rapports sur les questions liées aux technologies de l'information, de la communication et de l'espace (1);

v) Groupes spéciaux d'experts : trois réunions de groupe d'experts sur : le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (1); le rôle du partenariat entre secteur public et secteur privé dans la promotion de l'accès aux applications des technologies de l'information et des communications (TIC) (1); la préparation de la troisième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique (réunion du groupe d'experts de haut niveau) (1);

vi) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (2); Comité consultatif intergouvernemental sur le Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable (2);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

i) Publications en série : *Asian-Pacific Journal on Information, Communication and Space Technology* (2); documents d'orientation sur les applications des TIC à l'économie du savoir (4); *State of Information, Communication and Space Technology in the Asia-Pacific Region* (2); *Tech Monitor* (12); *Value Added Technology Information Service* (gestion des déchets, sources d'énergie non classiques, technologie alimentaire, biotechnologie, protection de la couche d'ozone) (12);

ii) Publications isolées : série de monographies sur la gestion de la mondialisation : *Complémentarités régionales en matière de TIC et coopération pour la promotion des OMD et des objectifs du Sommet mondial sur la société de l'information* (1);

iii) Brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation : guide sur la création et la gestion d'entreprise dans les pays de l'Asie et du Pacifique; brochures spéciales : systèmes d'innovation, organismes scientifiques et techniques et organismes de recherche et de développement nationaux en Asie et dans le Pacifique; directives concernant le transfert de technologie;

iv) Supports techniques : rapports sur les faits nouveaux intervenus en matière de gouvernance de l'Internet et de mécanismes de financement de l'application des technologies de l'information et des communications au développement; directives concernant l'élaboration et la mise en œuvre des services d'administration en ligne; travaux de recherche et études analytiques sur les politiques en matière de TIC menés

en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement; étude technique sur les politiques de référence en matière de TIC en Asie et dans le Pacifique (1); étude technique sur la collecte et la mise au point d'indicateurs relatifs aux TIC et d'outils d'évaluation de la capacité à exploiter l'informatique (1); étude technique sur la détermination de bonnes pratiques en matière de stratégies d'exploitation des TIC aux fins du développement et de politiques dans ce domaine en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs du Sommet mondial sur la société de l'information; étude technique sur l'établissement d'un inventaire des ressources en matière d'application des techniques spatiales dans la région de la CESAP; étude technique sur la conformité avec les cadres multilatéraux et les normes de gestion internationales concernant les TIC; manuel de formation aux politiques, stratégies et cadres réglementaires relatifs aux TIC visant à réduire la pauvreté;

v) Ressources audiovisuelles : CD-ROM d'aide en ligne à la gestion d'entreprise; page Web consacrée aux technologies de l'information, de la communication et de l'espace (<http://www.unescap.org/icstd>); site Web du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (<http://www.apctt.org>); réseaux de gestion du savoir par secteur (<http://unescap.org/icstd/APPLICATIONS>);

vi) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : groupe de travail interinstitutions sur les TIC (2);

c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :

i) Services consultatifs portant sur le transfert de technologie à l'intention des petites et moyennes entreprises et des systèmes d'innovation nationaux;

ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : applications des technologies de l'information, de la communication et de l'espace à la réduction de la pauvreté, à la gestion de la mondialisation, à la gestion des catastrophes et à l'environnement (20 participants); réunions des groupes de travail régionaux sur les principaux secteurs concernés par l'application des technologies spatiales (15 participants); séminaires/ateliers de formation nationaux sur la conformité des politiques en matière de TIC avec les accords multilatéraux sur le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement et de ceux du Sommet mondial sur la société de l'information (20 participants); séminaires/ateliers de formation régionaux sur les politiques et les stratégies de référence en matière d'application des TIC au développement durable, notamment à la réduction de la pauvreté, à la protection de l'environnement et au développement de l'esprit d'entreprise (20 participants); séminaires/ateliers régionaux consacrés au transfert de technologie (40 participants) (deux séminaires en 2006 et deux en 2007); atelier régional sur les indicateurs relatifs aux TIC utilisés dans le cadre du processus du Sommet mondial sur la société de l'information (20 participants); atelier régional sur la mise au point d'outils et de réseaux de gestion du savoir (40 participants); atelier régional/sous-régional/national consacré à certaines applications des TIC, dont les services d'administration en ligne, d'e-business et d'apprentissage en ligne (40 participants); séminaire/atelier régional/sous-régional/national consacré à la mise en place de centres communautaires connectés à l'Internet (40 participants); ateliers sous-régionaux et régionaux consacrés à la création d'un environnement propice à l'application des TIC à la réduction de la pauvreté (20 participants);

iii) Bourses et subventions : programme de bourses de longue durée dans le domaine des applications des technologies spatiales; programme de bourses de moyenne durée dans le domaine des applications des technologies spatiales;

iv) Projets de terrain : séminaires nationaux sur les systèmes d'innovation nationaux; projet régional de coopération technique sur les applications des technologies de l'information, de la communication et de l'espace visant à combler le fossé numérique pour favoriser la réduction de la pauvreté.

Tableau 18.23

Ressources nécessaires : Sous-programme 7

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	3 381,0	3 541,8	21	22
Autres objets de dépense	133,2	134,1	–	–
Total partiel	**3 514,2**	**3 675,9**	**21**	**22**
Fonds extrabudgétaires	2 394,3	3 090,8	18	14
Total	**5 908,5**	**6 987,6**	**39**	**36**

18.65 Le montant de 3 675 900 dollars, en augmentation de 161 700 dollars, se décompose comme suit : a) 3 541 800 dollars destinés à financer 22 postes (14 postes d'administrateur et 8 postes d'agent des services généraux), soit une augmentation de 160 800 dollars qui résulte de la création envisagée d'un poste P-5 en vue de renforcer les activités du sous-programme relatives au transfert de technologie, y compris les systèmes d'innovation nationaux, en Asie et dans le Pacifique, la Commission ayant demandé un réajustement des activités réalisées dans ce domaine par rapport aux priorités thématiques de la CESAP, et d'un poste P-2 pour renforcer la coordination de l'application au niveau régional des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et la réalisation des activités liées au Plan d'action régional pour l'instauration d'une société de l'information en Asie et dans le Pacifique, contrebalancée par la suppression d'un poste d'agent local; b) 134 100 dollars à la rubrique Autres objets de dépense, destinés à couvrir : i) les services de consultants (19 600 dollars) dotés de compétences spécialisées non disponibles au secrétariat, fournis dans le cadre de l'élaboration d'études et de documents de référence; ii) trois réunions de groupes d'experts (56 300 dollars); iii) les frais de voyage du personnel (50 800 dollars) appelé à assister à des réunions et à s'entretenir avec des représentants de gouvernement; iv) les travaux contractuels d'imprimerie (7 400 dollars). L'augmentation de 900 dollars à la rubrique Autres objets de dépense est due à l'effet combiné de l'accroissement des ressources nécessaires à la participation des pays membres du Pacifique aux réunions de groupes d'experts et de la diminution des ressources nécessaires aux voyages de fonctionnaires et aux travaux contractuels d'imprimerie.

18.66 Les fonds extrabudgétaires, d'un montant de 3 090 800 dollars, sont destinés à financer 14 postes (2 postes d'administrateur et 12 postes d'agent des services généraux) ainsi que les activités de coopération technique, y compris la formation de groupe et les services consultatifs, et les travaux de recherche précédant l'élaboration de publications, dans le but de renforcer la capacité des États membres de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui facilitent l'accès équitable aux technologies de l'information, de la communication et de l'espace et

renforcent l'intégration de ces technologies dans la conception et l'exécution des programmes et plans de développement socioéconomique.

Sous-programme 8
Développement social, y compris les problèmes sociaux persistants et les nouveaux problèmes sociaux

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 254 200 dollars

18.67 Ce sous-programme relève de la Division des problèmes sociaux émergents. Le programme de travail a été formulé sur la base du sous-programme 8 du programme 15 du Plan-programme biennal pour la période 2006-2007.

Tableau 18.24

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer l'accès des groupes sociaux vulnérables aux services de base (notamment aux services sanitaires), aux sources de revenus et aux facteurs de production, au milieu physique et à la prise de décisions

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Rendre les pays mieux à même de promouvoir l'accès des groupes sociaux vulnérables aux services, en tenant compte des aspects sexospécifiques de la question et de la nécessité de respecter les droits des personnes handicapées	a) Augmentation du nombre des mesures prises par les pays pour formuler des politiques propres à promouvoir l'accès aux services ou pour renforcer les politiques qu'ils ont déjà formulées à cette fin *Mesure des résultats* : 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 9 activités ou initiatives menées par les pays 2006-2007 (objectif) : 20 activités ou initiatives menées par les pays
b) Rendre les pays mieux à même de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire et les textes issus des grandes conférences des Nations Unies relatives à la réduction de la pauvreté, à l'égalité des sexes, à la santé et aux groupes sociaux vulnérables	b) Augmentation du nombre des mesures prises par les pays pour renforcer les mécanismes de suivi visant à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des éléments pertinents des objectifs de développement convenus sur le plan international *Mesure des résultats* : 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : à préciser 2006-2007 (objectif) : 20 activités ou initiatives menées par les pays

Facteurs externes

18.68 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les intervenants s'acquittent de leurs responsabilités et de leurs obligations; b) les organismes nationaux sont disposés à fournir les renseignements nécessaires.

Produits

18.69 Les produits de l'exercice biennal seront les suivants :

a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur les problèmes sociaux persistants et les nouveaux problèmes sociaux (2);

ii) Comité des problèmes sociaux émergents :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité des problèmes sociaux émergents (1); rapports sur les nouveaux problèmes sociaux (1);

iii) Sous-comité des groupes socialement vulnérables :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Sous-Comité des groupes socialement vulnérables (1); rapports sur des questions concernant les groupes socialement vulnérables (1);

iv) Sous-Comité de la santé et du développement :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Sous-Comité de la santé et du développement (1); rapports sur des questions liées à la santé et au développement (1);

v) Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen au milieu de la décennie et le suivi de l'application régionale du Cadre d'action du Millénaire de Biwako pour l'intégration des handicapés en Asie et dans le Pacifique :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur l'examen national, l'examen régional et les mesures utilisées pour le suivi (1); rapport de la réunion (1);

vi) Réunion régionale de haut niveau chargée d'examiner l'application de la Stratégie de mise en œuvre de Shanghai sur le vieillissement :

a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur l'application de la Stratégie de mise en œuvre de Shanghai sur le vieillissement (1);

vii) Groupes spéciaux d'experts : cinq réunions de groupes d'experts sur : la prise en compte des facteurs de développement déterminants pour la santé (1); le renforcement de la capacité des mécanismes nationaux de promotion de l'égalité des sexes d'influer sur les politiques de développement nationales pour qu'elles tiennent compte des préoccupations des deux sexes (1); la promotion de la participation des handicapés à la vie économique grâce au renforcement des capacités des groupes d'entraide, à la sécurité sociale et aux moyens de subsistance durables (1); la promotion et l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, l'accent étant mis sur la révision et la modification des lois en vigueur (1); le suivi au niveau régional de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

i) Publications en séries : *Asia-Pacific Population Journal* (4); *Population Headliners* (12);

ii) Publications isolées : *Building Community Capacity to Support Youth-focused Drug Abuse Treatment and Continuing Care* (1); *Measuring the Implementation of the Biwako Millennium Framework at the Midpoint of the Asian and Pacific Decade of Disabled Persons (2003-2012)* (1); série de monographies sur l'égalité des sexes et le développement dans la région de la CESAP (2);

iii) Brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation : brochures sur la promotion auprès des jeunes de bons comportements en matière de santé; fiches de renseignements démographiques établies par la CESAP; documentation sur les facteurs de développement déterminants pour la santé; documentation sur l'égalité des sexes et le développement en Asie et dans le Pacifique; documentation sur les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé; documentation sur les problèmes sociaux persistants et les nouveaux problèmes sociaux;

iv) Manifestations spéciales : Journée internationale de la femme (2); manifestations en faveur de l'insertion sociale des groupes vulnérables (handicapés, personnes âgées, familles, etc.) (2);

v) Supports techniques : constitution de bases de données démographiques;

vi) Ressources audiovisuelles : pages Web de la CESAP consacrées à l'égalité des sexes et au développement (<http://www.unescap.org/esid/gad>); à la santé et au développement <http://www.unescap.org/esid/hds>); à la population et à l'insertion sociale des groupes vulnérables (<http://www.unescap.org/esid/psis>) (mise à jour trimestrielle);

vii) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : groupe de travail thématique sur les problèmes du handicap (4); groupe de travail thématique sur les migrations internationales (4); groupe de travail thématique sur l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes (6);

c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

i) Services consultatifs portant sur les questions suivantes : mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes régionaux et mondiaux qui en sont issus dans la région Asie-Pacifique; mise en œuvre du Plan d'action pour la population et la pauvreté issu de la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique; suivi des progrès accomplis dans l'application de la Stratégie de Shanghai relative à la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et du Plan d'action de Macao sur le vieillissement en Asie et dans le

Pacifique; mise en œuvre du Cadre d'action du Millénaire de Biwako pour l'intégration des handicapés en Asie et dans le Pacifique;

ii) Projets de terrain : projets de coopération technique sur les questions suivantes : renforcement des capacités de promotion de la santé au niveau local; suivi du Sommet mondial pour le développement social, l'accent étant mis sur le développement participatif, la société civile, la jeunesse, la famille et d'autres nouveaux problèmes sociaux; mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes régionaux et mondiaux qui en sont issus dans la région de la CESAP; intégration de l'égalité des sexes dans la mise en œuvre des textes issus des grandes conférences régionales et mondiales; collaboration multisectorielle en vue de s'attaquer aux problèmes liés au VIH/sida; population, développement et pauvreté : suivi de la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique; développement chez les jeunes de bons comportements en matière de santé; mise en œuvre au niveau régional du Cadre d'action du Millénaire de Biwako; Stratégie de Shanghai relative à la mise en œuvre des plans d'action de Madrid et de Macao sur le vieillissement; réduction des risques sanitaires.

Tableau 18.25

Ressources nécessaires : Sous-programme 8

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	4 990,2	5 064,8	32	32
Autres objets de dépense	205,0	189,4	–	–
Total partiel	**5 195,2**	**5 254,2**	**32**	**32**
Fonds extrabudgétaires	2 563,1	2 885,0	10	5
Total	**7 758,3**	**8 139,2**	**42**	**37**

18.70 Le montant de 5 254 200 dollars, en augmentation de 59 000 dollars, se décompose comme suit : a) 5 064 800 dollars destinés à financer 32 postes (19 postes d'administrateur et 13 postes d'agent des services généraux), soit une augmentation de 74 600 dollars due à l'effet-report d'un poste P-2 approuvé pendant l'exercice biennal 2004-2005; b) 189 400 dollars à la rubrique Autres objets de dépense, destinés à couvrir : i) les services (40 600 dollars) dotés de compétences spécialisées non disponibles au secrétariat, fournis dans le cadre de l'élaboration d'études et de documents de référence; ii) cinq réunions de groupe d'experts (67 400 dollars); iii) les frais de voyage du personnel (60 200 dollars) appelé à assister à des réunions, à s'entretenir avec des représentants de gouvernement et à fournir des services consultatifs; iv) les travaux contractuels d'imprimerie (21 200 dollars). La diminution de 15 600 dollars à la rubrique Autres objets de dépense résulte principalement de la baisse du nombre de participants aux réunions de groupes d'experts.

18.71 Les fonds extrabudgétaires, d'un montant de 2 885 000 dollars, sont destinés à financer cinq postes (2 postes d'administrateur et 3 postes d'agent des services généraux) ainsi que les activités de coopération technique comme les ateliers et les cours de formation régionaux, l'élaboration de publications et la promotion de la coopération régionale en faveur du renforcement de la capacité nationale de réaliser les objectifs de développement convenus au plan international, y compris

ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire et dans les textes issus des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies relatifs à la réduction de la pauvreté, à l'égalité des sexes, à la santé et aux groupes socialement vulnérables.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 27 526 600 dollars

18.72 L'appui au programme relève de la responsabilité de la Division de la gestion du programme, de la Division des services administratifs et de la Bibliothèque. Leurs missions respectives sont les suivantes :

a) La Division de la gestion du programme donne des directives et coordonne tous les aspects de la planification, de la budgétisation, du suivi et de l'évaluation du programme; elle gère aussi les projets et les fonds de coopération technique. Elle s'emploie avant tout à renforcer la pertinence et l'impact des travaux de la Commission en améliorant l'efficacité de la planification des programmes et des projets axée sur les résultats ainsi que les mécanismes de suivi et d'évaluation des activités de coopération en matière de services fournis aux organes délibérants, d'établissement de normes et de technique. Elle fournit également des services de secrétariat au Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission;

b) La Division des services administratifs fournit des services communs centralisés dans les domaines des finances et de la gestion des ressources humaines, y compris la formation, les voyages et les achats, la gestion des installations, les services technologiques et services d'information et les services protocolaires. En outre, elle assure des services de conférence, y compris des services linguistiques destinés à la Commission et à ses organes subsidiaires et la gestion du Centre de conférences des Nations Unies à Bangkok. Elle s'efforce avant tout d'améliorer la qualité et l'efficacité globales de ses services, de prendre des initiatives en matière de gestion des ressources humaines visant à rendre les effectifs plus polyvalents, et de simplifier les méthodes de travail grâce à l'étude technique et à l'automatisation des procédés;

c) La Bibliothèque fournit des services d'information à l'ensemble du secrétariat et aux délégations, de même qu'à des usagers extérieurs : elle met à leur disposition les ouvrages, journaux et documents traitant des travaux des divisions techniques, la documentation établie à l'intention des organes délibérants, ainsi que les rapports et documents relatifs aux réunions de ces organes, et leur offre un accès électronique aux documents et aux publications sur l'Internet.

Produits

18.73 Les produits attendus de la Division de la gestion du programme sont les suivants :

a) Planification, budgétisation et évaluation du programme : la Division donne des directives en matière de planification du programme aux divisions techniques, auxquelles elle fournit une formation et un appui à la formulation de leurs cadres stratégiques et budgets-programmes respectifs; elle gère l'exécution du programme et du budget, en fournissant une formation et un appui au suivi et à l'évaluation de l'exécution du programme; elle donne des directives et fournit un appui en matière d'élaboration de rapports sur l'exécution du programme; elle gère le programme ordinaire de coopération technique ainsi que des projets financés par le Compte pour le développement; elle donne des directives et fournit un appui aux divisions techniques sur les questions budgétaires et sur le contrôle interne des comptes; elle assure la

coordination avec les autres organes du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales en matière de programmation commune; elle assure les services de secrétariat pour les sessions annuelles de la Commission, y compris pour les questions liées à la planification et à l'évaluation du programme et pour les projets de résolution; elle assure les services de secrétariat pour les sessions ordinaires du Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission, qui se réunit tous les mois;

b) Gestion des projets et des fonds de coopération technique : la Division donne des directives et fournit un appui aux divisions techniques pour qu'elles élaborent, en fonction de la demande, des projets de coopération technique qui contribuent notablement à la concrétisation d'une ou plusieurs réalisations escomptées pour la période 2006-2007 dans le cadre du programme de travail de la Commission, notamment en facilitant la tenue d'ateliers de planification commune des projets plurithématiques et interdivisions; elle procède à l'évaluation préalable des projets; elle suit et évalue les projets de coopération technique; elle organise des consultations de donateurs et de partenaires et analyse les orientations suivies par les premiers en matière de financement; elle se concerte avec des partenaires du Groupe des Nations Unies pour le développement et d'autres instances compétentes pour réaliser des activités de coopération technique communes; elle assure les services de secrétariat des sessions annuelles de la CESAP consacrées aux questions de coopération technique, y compris les annonces de contributions; elle diffuse des informations sur les travaux de coopération technique réalisés par la Commission; elle contribue à la mise au point et à l'application d'une stratégie de collecte de fonds destinée à accroître la base de financement de la coopération technique.

18.74 Les produits attendus de la Division des services administratifs sont les suivants :

a) Services d'appui administratifs : la Division assure l'ensemble de l'administration et de la gestion; à cet égard elle élabore les politiques, fixe les orientations en matière de gestion et d'administration, et assure les services de protocole;

b) Gestion des ressources humaines : la Division assure les services concernant le recrutement, l'avancement et l'affectation du personnel, les services médicaux, les services de formation et de perfectionnement, et fournit au personnel une aide concernant le Statut et le Règlement; elle recrute les consultants, administre les indemnités et les prestations et s'occupe des relations entre le personnel et l'Administration;

c) Services financiers : la Division fournit des services de gestion financière, y compris la publication des états financiers; elle effectue les paiements (notamment versement des traitements et des prestations, règlement des achats); elle assure des services de trésorerie; elle supervise et dirige l'utilisation des ressources financières; elle assure la gestion financière générale et les services de comptabilité;

d) Services de conférence : la Division assure les services d'édition, d'interprétation, de traduction et de traitement des textes; elle s'occupe de la reproduction interne des documents; elle gère le Centre de conférences des Nations Unies;

e) Services centraux d'appui : la Division assure la gestion rationnelle des installations et des services de l'ONU à Bangkok; elle assure l'entretien des installations; elle s'occupe des achats et des voyages; elle fournit des services d'entreposage et de gestion des stocks; elle fournit l'infrastructure des communications et des technologies de l'information, y compris le remplacement et la maintenance des logiciels, des appareils et du matériel de télécommunications; elle développe des versions locales des logiciels et en assure la maintenance; elle assure la coordination avec le Siège pour ce qui est des applications

développées de façon centralisée; elle améliore l'infrastructure de l'information sur laquelle reposent les réseaux locaux et les standards téléphoniques; elle installe des systèmes de détection des intrusions et en assure la maintenance; elle fournit un appui continu aux opérations, en assurant notamment la maintenance du Système intégré de gestion.

18.75 La Bibliothèque fournit notamment des services informatiques et des services de bibliothèque, ainsi que des conseils et des services de formation relatifs au système d'information, en tenant compte du programme de travail du secrétariat de la CESAP, du personnel des organismes des Nations Unies à Bangkok et des secteurs public et privé.

Tableau 18.26

Ressources nécessaires : Appui au programme

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		*Postes*	
Catégorie	*2004-2005*	*2006-2007 (avant actualisation des coûts)*	*2004-2005*	*2006-2007*
Budget ordinaire				
Postes	22 518,1	21 446,6	218	201
Autres objets de dépense	5 709,6	6 080,0	–	–
Total partiel	**28 227,7**	**27 526,6**	**218**	**201**
Fonds extrabudgétaires	2 076,5	2 469,7	16	21
Total	**30 304,2**	**29 996,3**	**234**	**222**

18.76 Le montant de 27 526 600 dollars, en diminution de 701 100 dollars, se décompose comme suit : a) 21 446 600 dollars, soit une baisse de 1 071 500 dollars, destinés à financer 218 postes (54 postes d'administrateur et 147 postes d'agent des services généraux); b) 6 080 000 dollars, soit une augmentation de 370 400 dollars, à la rubrique Autres objets de dépense, destinés à couvrir : i) d'autres dépenses de personnel (462 900 dollars) au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), des heures supplémentaires et des services contractuels nécessaires pour réparer les ordinateurs individuels, des chauffeurs, des coursiers, d'un électricien, de techniciens de l'audiovisuel et d'opérateurs de presse à imprimer; ii) des services de consultants (82 000 dollars) dotés de compétences spécialisées non disponibles au secrétariat, fournis dans le but de renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation et d'élaborer des documents d'information sur les programmes de coopération technique; iii) les frais de voyage du personnel (132 200 dollars) appelé à participer à des réunions ainsi qu'à mener des consultations avec des représentants du Siège, et à assurer des missions de suivi et d'évaluation des programmes et des projets; iv) des services contractuels (333 000 dollars), tels que des programmes de formation, des services liés à l'infrastructure informatique et des travaux contractuels d'imprimerie; v) les frais généraux de fonctionnement (3 315 600 dollars), dont la location et l'entretien des bâtiments, les services de distribution, la location du matériel, la maintenance du matériel informatique, les services liés au mobilier et au matériel et d'autres services divers; vi) les dépenses de représentation (3 300 dollars) lors de réceptions officielles; vii) les fournitures et accessoires (544 700 dollars); viii) le mobilier et le matériel (1 202 100 dollars); ix) la contribution aux travaux du Groupe de la coordination interinstitutions sous l'égide du Programme des Nations Unies pour le développement (4 200 dollars).

18.77 La diminution de 1 071 500 dollars au titre des postes est le résultat combiné des facteurs suivants : a) redéploiement interne d'un poste P-4 de la rubrique Direction exécutive et

administration afin de renforcer globalement la gestion du programme assurée par la Commission; b) redéploiement de trois postes (1 P-3 et 2 postes d'agent local) vers la rubrique Direction exécutive et administration afin de renforcer les travaux du Groupe de coordination pour les pays les moins avancés et la capacité de fournir des services aux organes délibérants de la Commission; c) redéploiement d'un poste d'agent local vers le sous-programme 3 afin de répondre aux besoins du Bureau en services de secrétariat; d) suppression de 14 postes d'agent local rendue possible par une meilleure rentabilité, obtenue en recourant à des services contractuels, surtout dans les domaines des technologies de l'information et de la gestion des installations, et par une productivité accrue découlant du renforcement de l'automatisation des procédés et des investissements en technologies de l'information.

18.78 L'augmentation de 370 400 dollars à la rubrique Autres objets de dépense est destinée pour l'essentiel à garantir la continuité des tâches qui peuvent être réalisées plus efficacement en faisant appel à des services contractuels dans les domaines où des postes d'agent local sont supprimés, et à couvrir des dépenses de fonctionnement supplémentaires et des investissements en technologies de l'information. Elle est le résultat combiné d'accroissements de dépenses liés à la fourniture de services informatiques contractuels, aux contrats d'entretien des bâtiments à Bangkok, aux contrats de maintenance du matériel informatique, au remplacement du matériel bureautique du Bureau et à la hausse du prix de l'électricité et des fournitures, contrebalancés en partie par la réduction des besoins de télécommunications, et au remplacement et à l'entretien du mobilier et du matériel du Bureau.

18.79 Les fonds extrabudgétaires, d'un montant de 2 469 700 dollars, sont destinés à financer 21 postes (5 postes d'administrateur et 16 postes d'agent des services généraux) ainsi que des services d'appui aux activités de coopération technique dans les domaines de la gestion de la coopération technique, du suivi et de l'évaluation, des finances, de la gestion des ressources humaines, des achats, des technologies de l'information, et d'autres services divers.

Tableau 18.27

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne et externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/58/7)	
Le Comité consultatif note que dans cette partie du projet de budget-programme, la présentation des ressources nécessaires au titre des technologies de l'information et des communications est différente d'un chapitre à l'autre et même parfois à l'intérieur d'un même chapitre (par. V.2).	Les ressources nécessaires au titre des technologies de l'information et des communications sont présentées sous la rubrique Appui du présent chapitre.

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
Le Comité consultatif estime qu'il faudrait s'attacher plus activement à exploiter les technologies nouvelles dans l'exécution du programme de travail des commissions régionales (par. V.3).	La CESAP fait usage des nouvelles technologies pour exécuter le programme de travail, tant pour ce qui est des applications sur l'intranet que des programmes sur bases de données permettant de suivre la mise en œuvre des projets.
Le Comité consultatif répète qu'à son avis les publications doivent avoir un rapport direct avec les réalisations escomptées, selon les indications données au paragraphe 72 de son premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 (A/56/7). D'autre part, il recommande qu'une réflexion soit engagée pour trouver d'autres moyens de communiquer l'information qui est actuellement diffusée dans des publications sur papier – par exemple en se servant davantage de l'Internet et de l'intranet de l'ONU ou en organisant des séminaires et des journées d'étude (par. V.4).	Pour l'exercice biennal 2006-2007, toutes les publications ont un rapport très clair avec les réalisations escomptées dans le cadre des sous-programmes, les résultats intermédiaires contribuant aux réalisations escomptées correspondantes. On a utilisé d'autres moyens de diffusion de l'information, plus spécifiquement l'Internet et l'intranet, pour nombre des publications qui paraissaient traditionnellement sur papier.
Le Comité consultatif rappelle les observations qu'il a formulées précédemment sur la collaboration et les échanges interrégionaux (voir A/56/7, par. V.28, V.31, V.49 et V.50), et il demande que les commissions régionales intensifient leurs efforts à cet égard et que la coordination voulue soit assurée au sein du système des Nations Unies. Il juge insuffisantes les mesures prises jusqu'à présent, et il pense que les commissions régionales devraient s'efforcer davantage de collaborer et d'avoir des échanges entre elles et avec les autres entités régionales afin de partager leurs données d'expérience, les enseignements qui en découlent et leur charge de travail (par. V.5).	Les divisions de planification des programmes des commissions régionales se réunissent régulièrement avec le Département des affaires économiques et sociales, le Bureau des services de contrôle interne et la Division de la planification des programmes et du budget pour des échanges d'informations et d'opinions. Un panneau d'affichage électronique sur le Web a été créé pour permettre aux commissions régionales de partager leurs données d'expérience, les enseignements tirés et les pratiques optimales. Des sessions de planification actives ont été tenues avec d'autres entités du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales lors de l'élaboration du programme de travail pour 2006-2007.

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale a constaté avec préoccupation, au paragraphe 72 de sa résolution 56/253, qu'il y avait dans les commissions régionales une proportion élevée d'agents des services généraux par rapport aux administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, et qu'elle a prié le Secrétaire général de lui rendre compte à sa cinquante-septième session, le cas échéant, des initiatives qu'il aurait prises. Le Comité prend note de l'information qui figure au paragraphe 66 de l'introduction du projet de budget-programme et demande que soient présentés pour chaque commission, dans les prochaines prévisions, des renseignements sur les mesures qui ont ou auront éventuellement été prises pour donner suite à la demande de l'Assemblée, notamment en ce qui concerne les conditions d'emploi locales (par. V.6).	La CESAP a adopté une démarche proactive en réduisant le nombre des agents locaux en supprimant 15 postes, dont 14 au titre de l'appui au programme, le but étant d'améliorer le rapport coût-efficacité en faisant appel à des services contractuels, en particulier dans le domaine de l'informatique et de la gestion des installations, et de faire monter la productivité grâce à l'automatisation croissante des processus et à l'investissement dans les technologies informatiques.
Le Comité consultatif rappelle les observations et recommandations qu'il a formulées aux paragraphes V.39 et V.40 de son rapport précédent, sur la nécessité d'affiner certaines des techniques de budgétisation axée sur les résultats pour la CESAP. Il félicite la Commission d'avoir cherché à présenter de manière plus concise les réalisations escomptées et les indicateurs de succès et l'encourage à apporter d'autres améliorations (par. V.41).	La CESAP a organisé toute une série de réunions de planification, de suivi et d'évaluation des programmes et de formation à l'établissement de rapports d'exécution à l'intention de tous les directeurs et membres du personnel des sous-programmes. Cela a eu pour résultat une appréhension plus précise des réalisations escomptées et une rédaction améliorée des rapports sur l'exécution des programmes sous forme de comptes rendus des réalisations.
Rapport du Comité des commissaires aux comptes (A/59/5, vol. I, chap. II)	
Le Comité recommande à nouveau que l'Administration prenne des mesures pour examiner les fonds d'affectation spéciale dont les objectifs ont été depuis longtemps atteints, afin de déterminer quels sont	La CESAP a révisé les procédures et instructions internes en vigueur concernant les fonds d'affectation spéciale destinés à la coopération technique. Un nouveau guide des ressources en ligne a été publié sur l'intranet de la Commission. En sensibilisant davantage son personnel aux procédures en vigueur, la CESAP vise à faire clore

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
ceux qui sont inactifs et ne sont plus nécessaires et de les clore (par. 52).	les projets au moment voulu et à réduire le plus possible le retard dans la reprogrammation des fonds.
Le Comité recommande à l'Administration de veiller à ce que les bureaux fonctionnels présentent en temps voulu des rapports d'activité sur les projets en cours et des rapports finals sur les projets achevés (par. 56).	La CESAP a publié un nouveau guide des ressources en ligne sur son intranet. Elle a adopté de meilleures modalités d'examen et de contrôle internes pour assurer l'établissement en temps voulu de rapports d'activité et de rapports finals de plus haute qualité.
Le Comité recommande à l'Administration de continuer à mettre au point et à organiser des programmes de formation en vue de remédier à certains problèmes que soulève l'application de la méthode de la budgétisation axée sur les résultats (par. 188).	La CESAP organise, et continuera d'organiser, des programmes de formation visant à remédier à certains problèmes que soulève l'application de la méthode de la budgétisation axée sur les résultats.
Le Comité recommande que l'Administration procède très régulièrement à des évaluations et à des contrôles pour veiller à ce que les instructions administratives relatives au recrutement des consultants et vacataires, à leur rémunération et à l'évaluation de leurs prestations soient scrupuleusement respectées (par. 256).	La CESAP est en train de mettre au point une formulation standard des mandats comprenant les produits visés, les dates de livraison, les indicateurs de réalisation et les conditions de voyage. Elle assure le respect des directives sur les niveaux de rémunération établies par le Bureau de la gestion des ressources humaines pour assurer que les évaluations soient menées en temps voulu.
Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur son audit des commissions régionales (A/58/785)	
Plutôt que de trop se focaliser sur des petits projets financés par des ressources extrabudgétaires, la CESAP devrait déterminer la capacité de ses divisions techniques d'exécuter ce type de projets en procédant à une analyse des ressources financières, capacités de gestion et autres éléments nécessaires à la réalisation de ses activités normatives (par. 36).	La CESAP a adopté comme politique de se concentrer sur les projets multidisciplinaires de grande envergure, en utilisant la planification axée sur les résultats comme moyen de renforcer l'impact aux travaux de coopération technique.
La CESAP devrait établir des critères pour définir la valeur des contributions en nature qu'elle consacre aux activités financées par des fonds extrabudgétaires (par. 37).	Le nouveau cadre de projets axés sur les résultats assure que toutes les ressources nécessaires à l'application des projets soient définies. Les ressources supplémentaires requises pour les activités financées par des fonds extrabudgétaires sont recueillies selon les besoins

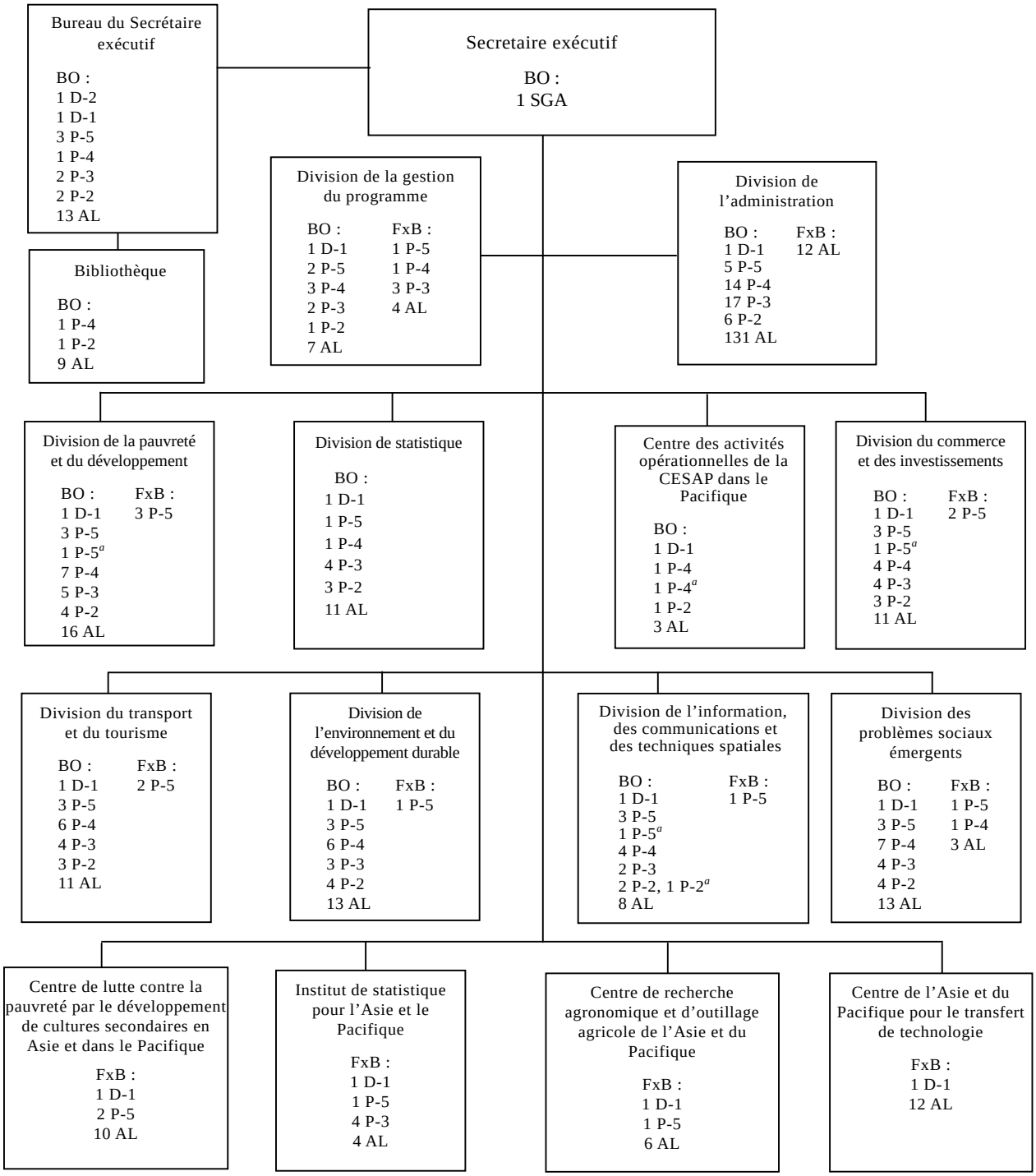
Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
	auprès des donateurs conformément à l'article 3.11 du Règlement financier pour assurer que les projets financés par des fonds extrabudgétaires n'entraînent pas une responsabilité financière additionnelle pour l'Organisation.
Les secrétaires exécutifs des commissions régionales devraient procéder à une réévaluation générale de leur mécanisme intergouvernemental, en vue de rationaliser les processus et d'éviter les chevauchements d'activités. Des recommandations tendant à redynamiser et à appuyer les organes intergouvernementaux qui pourraient être utiles, et la redéfinition des attributions de ceux qui sont restés inactifs, devraient être présentées aux États Membres, pour examen. Concrètement, les secrétaires exécutifs devraient examiner la cohérence et l'efficacité d'ensemble de leurs organes intergouvernementaux, en s'efforçant tout particulièrement : i) de normaliser les règles et procédures pour la création de tels organes (y compris les organes subsidiaires); ii) d'évaluer et de contrôler périodiquement la contribution des membres des commissions régionales; iii) de préciser les mandats afin d'éviter que les activités des différents organes ne se chevauchent; iv) de revoir les mandats des organes qui ne sont pas opérationnels; v) de mettre en adéquation les organes intergouvernementaux et les divisions techniques qui leur fournissent des services; et vi) d'assurer le suivi des recommandations formulées par les organes intergouvernementaux et d'en rendre compte périodiquement (par. 71).	La réévaluation du mécanisme intergouvernemental de la CESAP a été effectuée au cours de l'examen à mi-parcours du fonctionnement de la structure de conférence de la Commission, en 2005. Les réponses aux questionnaires remplis par les délégations gouvernementales assistant aux conférences intergouvernementales ont servi de base à l'examen à mi-parcours, ainsi qu'à déterminer le niveau et le degré de participation à ces réunions.

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
En ce qui concerne les collectes de fonds, le BSCI recommande de charger un agent de coordination dans chaque commission régionale : i) d'assurer le suivi de l'ensemble des réunions, activités et contacts concernant les appels de fonds; ii) de coordonner, de préparer et de suivre les conférences d'annonce de contributions; iii) de gérer une base de données sur tous les projets devant faire l'objet d'un appel de fonds; iv) d'établir à l'intention des secrétaires exécutifs un rapport trimestriel sur les progrès enregistrés dans les activités d'appel de fonds, qui serait distribué à tous les chefs de division; et v) d'assurer la mise en commun des pratiques de référence et des enseignements tirés des appels de fonds (par. 77).	La Division de la gestion du programme est l'organisme central de collecte de fonds à la CESAP, et est chargée de tenir des réunions et des contacts à cet effet, de tenir une base de données des projets et de présenter des rapports périodiques au Secrétaire exécutif.
Les secrétaires exécutifs des commissions régionales devraient mettre en commun les meilleures pratiques concernant le recrutement de conseillers régionaux, l'établissement des plans de travail et les mesures de suivi, d'établissement de rapport et d'évaluation relatives à toutes les activités consultatives régionales, de manière que les services correspondants assurés par chacune des commissions soient mieux intégrés dans les programmes de travail des divisions techniques et aient ainsi un impact thématique maximal (par. 79).	Les meilleures pratiques concernant le recrutement de conseillers régionaux ont fait l'objet de réunions au cours desquelles la CESAP a donné des conseils à d'autres commissions régionales sur la gestion globale de l'emploi de conseillers régionaux, et notamment fait part de l'expérience qu'elle a acquise dans l'élaboration de plans de travail, le contrôle des services en cours et l'évaluation de l'efficacité générale. Des activités de collaboration ont été entreprises pour assurer une approche cohérente à la planification des services consultatifs généraux au titre du programme ordinaire de coopération technique (chap. 22), y compris l'harmonisation avec les programmes de travail des divisions organiques, pour l'exercice biennal 2006-2007.
Les secrétaires exécutifs des commissions régionales devraient mettre en place un mécanisme pour : i) évaluer la qualité des publications; ii) attribuer le label « publication phare »; iii) harmoniser les calendriers de parution des publications phares; iv) organiser l'examen des publications par des experts;	La CESAP a entrepris un examen approfondi de la valeur qu'ajoutent les publications à l'obtention des résultats escomptés de chaque sous-programme du programme de travail. Elle a pris des mesures pour assurer une meilleure qualité des publications, grâce à des mécanismes d'examen par des pairs et des politiques de diffusion et de lancement plus focalisées.

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
v) étudier la composition du lectorat; et vi) mettre en commun les pratiques de référence et les leçons tirées de l'expérience. Les commissions pourraient ainsi renforcer la diffusion de l'information dans leurs régions respectives, améliorer l'accès à leurs publications et normaliser les modalités de téléchargement de leurs documents (par. 83).	

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2006-2007



Abréviations : AL = agent local; BO = budget ordinaire; FxB = fonds extrabudgétaires; SGA = Secrétaire général adjoint.

[a]Postes nouveaux.

Annexe

Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007

A/58/6, paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
Direction exécutive et administration			
19.28 a) i) a	Réunion officieuse sur les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral	1	Activité ponctuelle
19.28 a) ii) b	Rapport sur les questions ayant trait aux pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral	2	Activité ponctuelle
19.28 a) iii)	Une réunion de groupe d'experts sur les politiques de développement régionales	1	Activité ponctuelle
19.28 b) i)	*Application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement*	1	Publication isolée
19.28 b) ii)	Films, vidéos, émissions de radio et documentaires	36	Activité ponctuelle
19.28 b) vii)	Réunions de coordination régionales/réunions des chefs de secrétariat des organisations	8	Activité ponctuelle
Pauvreté et développement			
19.32 a) i) a	Réunion officieuse sur les petits États insulaires en développement du Pacifique	1	Remplacée par les réunions du Comité consultatif pour les pays insulaires en développement du Pacifique
19.32 a) i) b	Rapports sur les questions ayant trait à la réduction de la pauvreté	2	Activité ponctuelle
19.32 a) iii) b	Rapport sur les conséquences des nouveaux problèmes économiques sur la pauvreté	1	Activité ponctuelle
19.32 a) v)	Groupe d'experts sur l'examen des politiques de décentralisation et de leurs conséquences sur la pauvreté urbaine	1	Activité ponctuelle
19.32 a) vi)	Suite donnée à la Conférence économique internationale sur le Tadjikistan dans le contexte régional de l'Asie centrale	2	Activité ponctuelle
19.32 b) i)	*Development Papers: politiques prioritaires pour atteindre les objectifs de développement du Millénaire en Asie et dans le Pacifique*	1	Le contenu de la publication sera repris dans d'autres publications relevant du sous-programme dans le cadre des efforts déployés pour réduire le nombre de publications
19.32 b) i)	*Development Papers: politiques prioritaires pour appliquer le Consensus de Monterrey en Asie et dans le Pacifique*	1	Le contenu de la publication sera repris dans d'autres publications relevant du sous-programme dans le cadre des efforts déployés pour réduire le nombre de publications
19.32 b) ii)	Série de monographies sur la réduction de la pauvreté : *Le rôle des villes secondaires à l'interface entre milieux rural et urbain dans la réduction de la pauvreté*	1	Publication isolée

A/58/6, paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
19.32 b) ii)	Série de monographies sur la réduction de la pauvreté : *Bonnes pratiques novatrices pour améliorer les conditions de vie des habitants des bidonvilles*	1	Publication isolé
19.32 b) ii)	*Manuel sur les pratiques optimales en matière de réduction de la pauvreté rurale*	1	Publication isolée
19.32 b) ii)	Série de monographies sur la réduction de la pauvreté : *Micro et macroliens entre la réduction de la pauvreté et le développement durable*	1	Publication isolée
19.32 b) iv)	Document de travail sur les micro et macroliens aux fins de la réduction de la pauvreté	1	Activité ponctuelle
19.32 c) i)	Services consultatifs portant sur la politique macroéconomique et le renforcement des institutions qui y sont liées dans les pays insulaires en développement	2	Activité ponctuelle
19.32 c) i)	Services consultatifs portant sur le renforcement des collectivités locales en vue de la mise en œuvre de stratégies de réduction de la pauvreté conformes aux objectifs de développement du Millénaire et du Programme pour l'habitat	4	Activité ponctuelle
19.32 c) i)	Services consultatifs portant sur les bonnes pratiques en matière de réduction de la pauvreté	4	Activité ponctuelle
19.32 c) ii)	Atelier régional sur les micro et macroliens entre la réduction de la pauvreté et le développement durable (30 participants)	1	Activité ponctuelle
19.32 c) ii)	Atelier régional sur la gestion de la dette et le financement du développement en Asie et dans le Pacifique (30 participants)	1	Activité ponctuelle
19.32 c) ii)	Séminaire régional sur les questions relatives au financement du développement, aux investissements étrangers directs et à la libéralisation du commerce qui se posent aux pays les moins avancés dans le contexte du Consensus de Monterrey et du Plan d'action de Bruxelles (30 participants)	1	Activité ponctuelle
19.32 c) ii)	Ateliers et stages de formation pour faire connaître les pratiques existantes en matière de réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés (100 participants)	2	Activité ponctuelle
19.32 c) ii)	Ateliers et stages de formation pour promouvoir l'accès aux marchés, à l'information sur les marchés et au crédit des ruraux pauvres grâce à l'adoption de bonnes pratiques tenant compte des différences entre les sexes (60 participants)	2	Activité ponctuelle
19.32 c) ii)	Conférence régionale sur la pauvreté, l'urbanisation et le développement économique – troisième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation (100 participants)	1	Activité ponctuelle

A/58/6, paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
19.32 c) ii)	Atelier régional sur le rôle des villes secondaires à l'interface entre milieux rural et urbain dans la réduction de la pauvreté (45 participants)	1	Activité ponctuelle
19.32 c) ii)	Atelier régional sur les bonnes pratiques pour la participation des populations urbaines pauvres à la gestion locale de l'environnement (35 participants)	1	Activité ponctuelle
19.32 c) iii)	Projet de coopération technique sur la fourniture de services de base aux pauvres grâce aux partenariats entre secteurs public et privé : suite donnée par la CESAP au Sommet mondial pour le développement durable (renforcement des capacités aux fins de la promotion des partenariats entre secteurs public et privé)	1	Activité ponctuelle
19.32 c) iii)	Projet de coopération technique sur la gestion des ressources en eau aux fins de la réduction de la pauvreté	1	Activité ponctuelle
19.32 c) iii)	Projet de coopération technique sur les orientations prioritaires aux fins de la réduction de la pauvreté et de la promotion de la croissance dans les pays à économie en transition	1	Activité ponctuelle
19.32 c) iii)	Coopération technique et appui de fond aux collectivités locales et aux réseaux régionaux en vue de la réduction de la pauvreté	4	Activité ponctuelle
19.32 c) iii)	Création de centres régionaux de documentation, ou renforcement de ceux qui existent, pour appuyer les programmes de réduction de la pauvreté en milieu urbain dans des domaines tels que l'assainissement des bidonvilles, la promotion de la participation des femmes dans les affaires publiques locales et la sécurité humaine	1	Activité ponctuelle
19.32 c) iii)	Projets de démonstration dans les pays les moins avancés sur les liens entre milieux rural et urbain aux fins de la réduction de la pauvreté	4	Activité ponctuelle
19.32 c) iii)	Projets pilotes sur l'assainissement des bidonvilles	5	Activité ponctuelle
19.32 c) iii)	Projets pilotes sur la participation des pauvres des zones urbaines à la gestion de l'environnement	3	Activité ponctuelle
19.32 c) iii)	Projets communs avec ONU-Habitat en vue de l'application du Programme pour l'habitat et de la réalisation des objectifs de développement du Millénaire	1	Activité ponctuelle
Statistiques			
19.36 a) iii) b	Rapport du Groupe d'experts sur les statistiques	1	La tâche du Groupe d'experts a été reprise par le Sous-Comité des statistiques en application de la résolution 58/1
19.36 a) iv)	Groupe spécial d'experts sur les indicateurs statistiques des objectifs du Millénaire	1	Activité ponctuelle

A/58/6, paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
19.36 a) iv)	Groupe spécial d'experts sur la diffusion des données	1	Activité ponctuelle
19.36 b) ii)	*Améliorer la qualité des statistiques utilisées pour certains indicateurs d'objectifs du Millénaire*	1	Publication isolée
19.36 b) ii)	*Towards International Comparability of Data*	1	Publication isolée
19.36 b) ii)	*Women and Men in Asia and the Pacific* (Volume I, Statistical Profile)	1	Publication isolée
19.36 c) i)	Services consultatifs en matière de statistiques sur l'égalité des sexes, certains autres aspects mesurables de la vie socioéconomique et sur l'application des technologies de l'information	4	Activité ponctuelle
19.36 c) iii)	Projet de coopération technique sur le Programme de comparaison international	1	Activité ponctuelle
19.36 c) iii)	Projet de coopération technique sur la création de nouveaux partenariats pour mettre fin à la violence contre les femmes (aspects statistiques)	1	Activité ponctuelle
Commerce et investissement			
19.40 a) iv)	Groupe spécial d'experts sur les questions ayant trait à la mondialisation et les problèmes nouveaux en matière de commerce et d'investissement : incidences sur le développement des petites et moyennes entreprises et sur la compétitivité à l'exportation	1	Activité ponctuelle
19.40 a) iv)	Groupe spécial d'experts sur l'accès accru aux sources d'information sur les négociations prévues par le Programme de travail de Doha	1	Activité ponctuelle
19.40 b) ii)	*Financement du développement du commerce et Consensus de Monterrey*	1	Publication isolée
19.40 b) ii)	*Faciliter l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce – perspectives de pays*	1	Publication isolée
19.40 b) ii)	*Manuel d'information commerciale à l'intention des pays sans littoral de l'Asie et du Pacifique*	1	Publication isolée
19.40 b) ii)	*Facilitation des échanges et efficacité commerciale*	1	Publication isolée
19.40 b) ii)	*Compétitivité à l'exportation par rapport au financement et à la gestion des échanges*	1	Publication isolée
19.40 b) ii)	*Développement des entreprises et promotion de l'esprit d'entreprise chez les femmes*	1	Publication isolée
19.40 b) ii)	*Promouvoir l'application des technologies de l'information et des communications dans les petites et moyennes entreprises rurales pour accroître la compétitivité à l'exportation*	1	Publication isolée
19.40 b) ii)	*Politiques et pratiques optimales pour promouvoir les investissements dans les économies faibles*	1	Publication isolée

A/58/6, paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
19.40 b) iv) a	Bases de données sur la gestion de la mondialisation : annuaire des instituts de formation et de recherche commerciale	1	Activité ponctuelle
19.40 b) iv) a	Bases de données sur la gestion de la mondialisation : mise à jour en ligne du *Directory of Trade and Investment-related Organizations of Developing Countries and Areas in Asia and the Pacific*	1	Activité ponctuelle
19.40 c) ii)	Séminaire régional et national sur les politiques en faveur du commerce et de la technologie de l'information (20 participants)	1	Activité ponctuelle
19.40 c) ii)	Séminaire régional sur les politiques intégrées de libéralisation des échanges et de développement (20 participants)	1	Activité ponctuelle
19.40 c) ii)	Séminaire sur le renforcement des capacités en ce qui concerne l'établissement de réseaux informatisés sur des sources d'information relatives au commerce et à l'investissement (20 participants)	1	Activité ponctuelle
19.40 c) ii)	Séminaire sur le financement et la gestion des échanges (20 participants)	1	Activité ponctuelle
19.40 c) ii)	Séminaire sur la facilitation des échanges et l'efficacité commerciale (20 participants)	1	Activité ponctuelle
19.40 c) ii)	Séminaire sur le renforcement des capacités en matière de promotion et de facilitation dans l'investissement (30 participants)	1	Activité ponctuelle
19.40 c) ii)	Formation au développement des entreprises et à l'esprit d'entreprise, notamment parmi les femmes (60 participants)	2	Activité ponctuelle
19.40 c) ii)	Forums sous-régionaux pour l'investissement (400 participants)	4	Activité ponctuelle
19.40 c) ii)	Ateliers et activités connexes sur la création de capacités et l'établissement de réseaux d'associations commerciales dans les pays les moins avancés et les pays en transition, en particulier les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (100 participants)	2	Activité ponctuelle
Transport et tourisme			
19.44 a) i) b	Rapport sur les conclusions de la Conférence ministérielle internationale sur la coopération en matière de transport de transit	1	Activité ponctuelle
19.44 a) i) b	Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique	1	Activité ponctuelle
19.44 a) iii) a	Sous-Comité de l'infrastructure et de la facilitation des transports et du tourisme : réunion plénière	6	La Conférence ministérielle sur les transports se tiendra à la place de cette réunion

A/58/6, paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
19.44 a) iii) b	Sous-Comité de l'infrastructure et de la facilitation des transports et du tourisme : rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique	1	Activité ponctuelle
19.44 a) iii) b	Sous-Comité de l'infrastructure et de la facilitation des transports et du tourisme : rapports sur les problèmes des transports et du tourisme	2	Les rapports au Sous-Comité seront remplacés par les rapports à la Conférence ministérielle sur les transports
19.44 a) iv)	Groupe spécial d'experts sur le Chemin de fer transasiatique en Asie septentrionale et centrale	1	Activité ponctuelle
19.44 a) vi)	Accord intergouvernemental relatif au réseau de la Route d'Asie afin de faciliter la mise en place coordonnée d'un réseau routier en Asie	1	Activité ponctuelle
19.44 b) i)	*Étude sur le tourisme*	1	Nombre de numéros de cette publication ramené de deux à un
19.44 b) ii)	Série de monographies portant sur la gestion de la mondialisation : *Questions d'orientation générale concernant le développement durable du tourisme*	1	Publication isolée
19.44 b) ii)	*Stratégies régionales portant sur le transport maritime et le développement portuaire*	1	Publication isolée
19.44 b) ii)	*Réseau intégré des transports en Asie*	1	Publication isolée
19.44 b) iii)	Inventaire des accords internationaux destinés à faciliter le transport de marchandises et de personnes	1	Activité ponctuelle
19.44 b) iii)	Outils pédagogiques aux fins du renforcement des capacités des organismes de formation et de recherche dans le domaine des transports	1	Activité ponctuelle
19.44 b) iv)	Page Web de la CESAP sur les infrastructures des transports (mise à jour trimestrielle, 2004-2005)	8	Cette page Web sera intégrée à la page Web de la CESAP sur les transports et le tourisme afin d'assurer la cohérence
19.44 b) iv)	Page Web de la CESAP sur la facilitation des transports (mise à jour bisannuelle, 2004-2005)	4	Cette page Web sera intégrée à la page Web de la CESAP sur les transports et le tourisme
19.44 c) i)	Services consultatifs portant sur le développement du tourisme	1	Activité ponctuelle
19.44 c) ii)	Réunion des responsables de la planification et de la gestion des transports et des centres de formation et de recherche (30 participants)	1	Activité ponctuelle
19.44 c) ii)	Séminaires et ateliers portant sur la planification et la mise en place d'infrastructures (60 participants)	1	Activité ponctuelle
19.44 c) ii)	Séminaires et ateliers portant sur les activités liées à la base de données sur les accidents de la route dans la région de l'Asie et du Pacifique (60 participants)	1	Activité ponctuelle
19.44 c) ii)	Séminaire sur la libéralisation des services de transport (50 participants)	1	Activité ponctuelle

A/58/6, paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
19.44 c) ii)	Séminaires et ateliers consacrés aux stratégies en matière de transport maritime et de développement portuaire (100 participants)	2	Activité ponctuelle
19.44 c) ii)	Réunions sur l'enseignement et la formation touristiques (100 participants)	2	Activité ponctuelle
19.44 c) ii)	Réunions consacrées à la promotion du tourisme dans la sous-région du bassin du Mékong (80 participants)	2	Activité ponctuelle
19.44 c) iii)	Arrangements de coopération technique entre pays en développement pour le développement du tourisme et la formation aux métiers du tourisme	2	Activité ponctuelle
Environnement et développement durable			
19.48 a) iii) b	Sous-Comité de l'environnement et du développement durable : rapport sur l'application des objectifs et des décisions adoptés à l'issue du Sommet mondial pour le développement durable relatifs aux ressources en eau et en énergie et à la gestion de l'environnement pour le développement durable	1	Activité ponctuelle
19.48 a) iv) a	Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, 2005 : séances plénières	10	Activité ponctuelle
19.48 a) iv) b	Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, 2005 : rapports	3	Activité ponctuelle
19.48 a) v)	Groupe spécial d'experts sur les services énergétiques au service du développement durable dans les zones rurales	1	Activité ponctuelle
19.48 a) v)	Groupe spécial d'experts sur l'efficacité de la planification de l'eau	1	Activité ponctuelle
19.48 b) i)	*Water Resources Journal*	2	Les informations diffusées dans cette publication le seront de façon plus efficace par le site Web
19.48 b) i)	*State of the Environment in Asia and the Pacific, 2005*	1	Cette publication sera remplacée par la série *Greening of Economic Growth*
19.48 b) ii)	*Gestion de l'environnement dans les zones urbaines*	1	Publication isolée
19.48 b) ii)	*Stratégies visant l'atténuation des tempêtes de sable en Asie du Nord-Est*	1	Publication isolée
19.48 b) ii)	*Perspectives en matière de coopération énergétique transfrontière en Asie du Nord-Est*	1	Publication isolée
19.48 b) ii)	*Textes issus de la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, 2005*	1	Publication isolée
19.48 b) iii)	Exposition dans le cadre de la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, 2005	1	Activité ponctuelle
19.48 b) iv)	Dossier d'information concernant la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, 2005	1	Activité ponctuelle

A/58/6, paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
19.48 b) v)	Manifestations spéciales sur les questions relatives au développement à l'occasion de la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, 2005	2	Activité ponctuelle
19.48 b) vi)	Page d'accueil du site Web de la CESAP sur l'énergie (mise à jour trimestrielle, 2004-2005)	8	Cette page Web sera intégrée à la page Web de la CESAP sur l'environnement et le développement durable afin d'assurer la cohérence
19.48 b) vi)	Page d'accueil du site Web de la CESAP sur l'eau (mise à jour trimestrielle, 2004-2005)	8	Cette page Web sera intégrée à la page Web de la CESAP sur l'environnement et le développement durable afin d'assurer la cohérence
19.48 c) ii)	Séminaires et ateliers sur la gestion de l'environnement	2	Activité ponctuelle
19.48 c) ii)	Formation de groupe sur la planification stratégique et la gestion des ressources énergétiques, l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des sources d'énergie renouvelables	9	Activité ponctuelle
19.48 c) iii)	Arrangements de coopération technique entre pays en développement destinés à faciliter l'échange d'informations et de données d'expérience ainsi que le transfert de technologie en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie et de développement des sources d'énergie renouvelables, de gestion de l'environnement et de mise en valeur durable des ressources hydrauliques	3	Activité ponctuelle
19.48 c) iv)	Projet de coopération technique sur la planification stratégique et la gestion des ressources énergétiques, l'efficacité énergétique, les technologies de pointe concernant les combustibles fossiles et la mise en valeur de l'énergie renouvelable	1	Activité ponctuelle
Technologies de l'information et de la communication et technologies spatiales			
19.52 a) i) b	Commission : rapport sur la suite donnée au Sommet mondial sur la société de l'information, 2003	1	Activité ponctuelle
19.52 a) ii) b	Comité de la gestion de la mondialisation : rapport sur les travaux préparatoires de la Conférence ministérielle de 2006 sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique	1	Activité ponctuelle
19.52 a) iii) b	Sous-Comité de l'information, des communications et des technologies spatiales : rapport sur la suite donnée au Sommet mondial sur la société de l'information, 2003	1	Activité ponctuelle
19.52 a) iv)	Groupe spécial d'experts sur la mise au point et le partage de logiciels d'accès libre	1	Activité ponctuelle
19.52 b) i)	*Asian-Pacific Journal on Information, Communication and Space Technology*	2	Ramener le nombre de numéros de 4 à 2 en les regroupant

A/58/6, paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
19.52 b) ii)	Séries de monographies sur la gestion de la mondialisation : *Complémentarités régionales des technologies de l'information et de la communication au service du développement durable*	1	Publication isolée
19.52 b) ii)	*Promotion de partenariats clefs dans le domaine des technologies de l'information et de la communication en vue de combler le fossé numérique et de favoriser le développement durable*	1	Publication isolée
19.52 b) iii)	Pratiques optimales concernant les politiques relatives aux technologies de l'information et de la communication dans la région Asie-Pacifique	1	Activité ponctuelle
19.52 b) iii)	Conformité aux mécanismes multilatéraux se rapportant aux technologies de l'information et de la communication	1	Activité ponctuelle
19.52 b) iii)	Base de données régionale sur les règlements, politiques et législations des technologies de l'information et de la communication et aux technologies spatiales	2	Activité ponctuelle
19.52 b) iii)	Bases de données sur la population et indicateurs et problèmes sociaux (volet portant sur les technologies de l'information et de la communication)	2	Activité ponctuelle
19.52 c) i)	Services consultatifs sur les applications des technologies spatiales au développement durable	4	Activité ponctuelle
19.52 c) i)	Intégration des politiques relatives aux technologies de l'information et de la communication dans la stratégie générale de développement	2	Activité ponctuelle
19.52 c) i)	Services consultatifs sur la mise au point, la gestion et la diffusion des applications des technologies de l'information et de la communication	4	Activité ponctuelle
19.52 c) ii)	Séminaire sur les possibilités offertes par les complémentarités régionales des technologies de l'information et de la communication et sur la coopération dans le domaine du commerce régional de biens et services ayant trait aux technologies de l'information et de la communication (20 participants)	1	Activité ponctuelle
19.52 c) ii)	Atelier régional sur la promotion de partenariats entre les parties concernées par les applications des technologies de l'information et de la communication au développement durable (30 participants)	1	Activité ponctuelle
Développement social, y compris les nouveaux problèmes sociaux			
19.56 a) i) b	Commission : rapport sur le Sommet des dirigeants de l'Asie et du Pacifique pour un engagement à lutter contre la propagation du VIH/sida	1	Activité ponctuelle

A/58/6, paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
19.56 a) i) b	Commission : rapport sur la Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la mise en œuvre au niveau régional du Programme d'action de Beijing et des textes régionaux et mondiaux qui en sont issus	1	Activité ponctuelle
19.56 a) iii) b	Sous-Comité des groupes socialement vulnérables : rapport sur le suivi régional de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement	1	Activité ponctuelle
19.56 a) v) a	Sommet des dirigeants de l'Asie et du Pacifique pour un engagement à lutter contre la propagation du VIH/sida : séances plénières	4	Activité ponctuelle
19.56 a) v) b	Sommet des dirigeants de l'Asie et du Pacifique pour un engagement à lutter contre la propagation du VIH/sida : rapports	2	Activité ponctuelle
19.56 a) vi) a	Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la mise en œuvre au niveau régional du Programme d'action de Beijing et des textes régionaux et mondiaux qui en sont issus : séances plénières	10	Activité ponctuelle
19.56 a) vi) b	Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la mise en œuvre au niveau régional du Programme d'action de Beijing et des textes régionaux et mondiaux qui en sont issus : rapports	3	Activité ponctuelle
19.56 a) vii) b	Groupe spécial d'experts sur la préparation de la Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la mise en œuvre au niveau régional du Programme d'action de Beijing et des textes régionaux et mondiaux qui en sont issus	1	Activité ponctuelle
19.56 a) vii) b	Groupe spécial d'experts sur la mise en œuvre du Plan d'action pour la population et la pauvreté de la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique	1	Activité ponctuelle
19.56 a) vii) b	Groupe spécial d'experts sur la formulation d'une stratégie régionale visant à promouvoir les questions de santé et de développement dans les politiques et programmes suivis par le gouvernement et la société civile	1	Activité ponctuelle
19.56 a) vii) b	Groupe spécial d'experts sur la promotion et la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, l'accent étant mis sur la violence à l'égard des femmes et la traite des femmes	1	Activité ponctuelle
19.56 b) i)	*Asia-Pacific Population Journal*	4	Ramener le nombre de numéros de 8 à 4
19.56 b) ii)	*Étude complémentaire sur la population et la santé de la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique*	1	Publication isolée

A/58/6, paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
19.56 b) ii)	*Étude complémentaire sur la population, le développement durable et la pauvreté de la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique*	1	Publication isolée
19.56 b) ii)	*Manuel du développement fondé sur le respect des droits pour les personnes handicapées*	1	Publication isolée
19.56 b) ii)	*Pratiques rationnelles et problèmes émergents concernant le vieillissement de la population*	1	Publication isolée
19.56 b) ii)	*Étude sur le vieillissement en Asie et dans le Pacifique à l'horizon 2005*	1	Publication isolée
19.56 b) ii)	*Questions essentielles dans le renforcement de l'insertion sociale des groupes de personnes défavorisées en Asie et dans le Pacifique*	1	Publication isolée
19.56 b) ii)	*Évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre au niveau régional du Programme d'action de Beijing et des textes régionaux et mondiaux qui en sont issus*	1	Publication isolée
19.56 b) ii)	Séries de monographies sur les problèmes sociaux émergents : *Violence à l'égard des femmes et traite des femmes et des filles en Asie et dans le Pacifique*	1	Publication isolée
19.56 b) ii)	Séries de monographies sur les problèmes sociaux émergents : *Sexospécificité et VIH/SIDA en Asie et dans le Pacifique*	1	Publication isolée
19.56 b) ii)	*Femmes et hommes en Asie et dans le Pacifique* (Volume II. Indicateurs qualitatifs)	1	Publication isolée
19.56 b) ii)	*Pratiques rationnelles de prévention contre le VIH et de soins et prise en charge des malades au niveau local, à l'intention des décideurs*	1	Publication isolée
19.56 b) ii)	*Rapport régional sur les progrès accomplis depuis le Congrès de Yokohama sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes à des fins commerciales*	1	Publication isolée
19.56 b) iii)	Exposition sur les technologies de l'information et des communications pour les personnes handicapées	1	Activité ponctuelle
19.56 b) iii)	Exposition pour la promotion de l'engagement des dirigeants de l'Asie et du Pacifique à lutter contre la propagation du VIH/sida dans la région	1	Activité ponctuelle
19.56 b) iv)	Pochette de documentation sur la mobilisation dans la lutte contre le VIH/sida dans la région Asie-Pacifique	1	Activité ponctuelle
19.56 b) iv)	Pochette de documentation sur le suivi du Congrès de Yokohama : outils et textes issus du Congrès	1	Activité ponctuelle
19.56 b) v)	Manifestation spéciale : Journée internationale de la jeunesse	2	Activité ponctuelle

A/58/6, paragraphe	*Produit*	*Quantité*	*Explication*
19.56 b) vi)	Moyens de formation sur la santé et le développement à des fins de sécurité humaine, surtout pour la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire relatifs au VIH/sida	1	Activité ponctuelle
19.56 b) vi)	Mise à jour d'une base de données sur différentes questions relatives à la prise en compte systématique de l'égalité entre les hommes et les femmes	1	Activité ponctuelle
19.56 b) viii)	Groupe de la CESAP de conseillers à la jeunesse sur le VIH/sida	2	Activité ponctuelle
19.56 c) i)	Services consultatifs sur le renforcement de l'action menée à l'échelle nationale pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en matière de santé	2	Activité ponctuelle
19.56 c) ii)	Séminaire régional sur le vieillissement, la protection et l'insertion sociales (20 participants)	1	Activité ponctuelle
19.56 c) iii)	Projet de coopération technique sur le suivi de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes	1	Activité ponctuelle
19.56 c) iii)	Projet de coopération technique sur l'établissement de nouveaux partenariats contre la violence à l'égard des femmes (composante renforcement des capacités et mise en réseau)	1	Activité ponctuelle
Total		**327**	